

# DREAL Normandie.....▶

## Rapport d'activité 2017

Plage de Granville et de Donville-les-Bains (Manche) - Laurent MIGNAUX/TERRA

MINISTÈRE DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

[www.ecologique-solidaire.gouv.fr](http://www.ecologique-solidaire.gouv.fr)



MINISTÈRE DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

[www.cohesion-territoires.gouv.fr](http://www.cohesion-territoires.gouv.fr)



# Éditorial

La DREAL Normandie vient de passer le cap des deux ans d'existence. Sous l'autorité de Fabienne BUCCIO, préfète de la région Normandie, préfète de la Seine-Maritime, et des préfets du Calvados, de l'Eure, de la Manche et de l'Orne, la DREAL porte les politiques du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire et du Ministère de la Cohésion des Territoires.

L'adaptation au changement climatique, l'amélioration de la qualité de l'air, le développement des énergies renouvelables, la prévention des risques de submersion marine, la mobilité propre, la restauration de la biodiversité : autant d'enjeux stratégiques pour la Normandie.

En 2017, la liaison A 28-A13, contournement autoroutier de Rouen, sur laquelle la DREAL travaillait depuis tant d'années, a été déclarée d'utilité publique. Le plan de prévention des risques technologiques de Grand-Quevilly et de Petit-Quevilly, prescrit en 2010, a été finalisé et approuvé le 25 janvier 2018. Nous avons, avec les DDTM, proposé en 2017, des secteurs prioritaires, dans chaque département, pour la restauration de la biodiversité.

Le travail des équipes a aussi permis à la DREAL d'être certifiée ISO 9001 et ISO 14001 en juin 2017. Les services support de la DREAL ont été très mobilisés pour réussir le déploiement de notre nouvelle organisation.

Nous avons le sentiment du travail accompli et nous abordons 2018 avec confiance. Ce rapport d'activité vise à vous donner un aperçu de nos résultats et de nos perspectives.



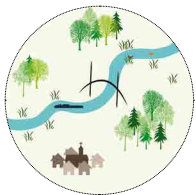
**Patrick BERG**

**Directeur régional de l'Environnement,  
de l'Aménagement et du Logement de Normandie**



# Sommaire

 La vallée de la Seine .....6	 La prévention des risques naturels.....32
 L'estuaire de la Seine .....8	 L'énergie, l'air et le climat.....34
 Le Mont-Saint-Michel et sa baie .....10	 Le développement durable et l'économie circulaire .....36
 Les paysages et les sites .....12	 L'évaluation environnementale.....38
 La transition écologique, le plan climat .....14	 Les contrôles des transports et des véhicules.....40
 La cohésion des territoires, le logement et la construction .....16	 Le management de la connaissance et l'appui aux projets.....42
 L'aménagement et le foncier .....18	 Les fonctions supports régionales .....44
 Les infrastructures de transport .....20	 Les fonctions supports de la DREAL .....46
 La mobilité durable .....22	 Le management de la qualité et de l'environnement.....48
 L'eau et la biodiversité.....24	 Les publications .....50
 La mer et le littoral.....28	 La localisation de nos implantations et l'organigramme.....52
 La prévention des risques technologiques et la sécurité industrielle ..30	 Glossaire.....54



# La vallée de la Seine

## Une dimension interrégionale

Fabienne BUCCIO, préfète de la région Normandie, préfète de la Seine-Maritime, coordonne l'action des services de l'État pour la mise en œuvre du schéma stratégique de développement de la vallée de la Seine. Ce territoire, défini par décret du 22 avril 2013, englobe l'ouest de l'Île-de-France et les territoires de la Normandie orientés autour de la vallée de la Seine et de ses débouchés littoraux et portuaires.

## Près d'un milliard d'euros

Le projet de développement de la vallée de la Seine vise à faire déboucher les nombreux travaux conduits autour de l'axe Seine sur un programme d'actions concrètes à travers l'élaboration d'un schéma stratégique, adopté en janvier 2015. Le contrat de plan interrégional État-Régions (CPIER) de la vallée de la Seine a été signé le 25 juin 2015 entre l'État et les Régions. Un premier avenant signé le 3 février 2017 a porté le total

des opérations inscrites au contrat à 985 M€.

La DREAL est mobilisée auprès de la préfète de région et du secrétaire général pour les affaires régionales pour la mise en œuvre et la réussite du CPIER, du fait de ses compétences dans les domaines de la mobilité durable et des infrastructures, de la mise en valeur des paysages, de l'environnement, de

l'aménagement et du développement durable. La DREAL apporte son concours à Yvan CORDIER, secrétaire général de la préfecture de la Seine-Maritime, qui, auprès de la préfète, assure le pilotage opérationnel du développement stratégique de la vallée de la Seine pour la Seine-Maritime avec l'ensemble des services de l'État et des opérateurs.

Boucle de Jumièges (Seine-Maritime)



## Quelques chiffres

Le territoire de la vallée de la Seine au sens du décret du 22 avril 2013, c'est :

**2** régions

**9** départements

**27 850** km<sup>2</sup>

**11** millions d'habitants

**571** milliards d'euros de PIB



Boucle de Roumare et Grand Port Maritime de Rouen (Seine-Maritime)

## Un territoire d'exception

La vallée de la Seine est le premier système logistique, industriel et touristique français. L'axe Seine, c'est aussi un système portuaire réunissant les Grands Ports Maritimes du Havre et de Rouen et le Port Autonome de Paris, et sur lequel repose une économie caractérisée par des flux de personnes et de marchandises essentiels à l'économie nationale.

### Quelques faits marquants de 2017 pour le développement stratégique de la vallée de la Seine

- la signature d'une convention avec les établissements publics fonciers de Normandie et d'Île-de-France pour la maîtrise du développement urbain,
- le choix d'une zone de passage pour chacune des trois sections prioritaires, Paris-Mantes, Mantes-Evreux et Rouen-Yvetot, de la ligne nouvelle Paris-Normandie,
- le démarrage des travaux de modernisation de la ligne ferroviaire Serqueux-Gisors,
- l'ouverture à la location de la zone logistique Rouen Vallée de Seine Logistique (RVSL) Amont du Grand Port Maritime de Rouen à Moulineaux,
- l'adoption d'un schéma directeur de la croisière fluviale,
- la mise en place d'un comité d'itinéraire pour la véloroute en bord de Seine.



# L'estuaire de la Seine

Auprès de Fabienne BUCCIO, préfète de la région Normandie, préfète de la Seine-Maritime, d'Yvan CORDIER, secrétaire général de la préfecture de Seine-Maritime, et de Marie AUBERT, sous-préfète du Havre, la DREAL est chargée du suivi de la réserve naturelle de l'estuaire de la Seine depuis sa création en 1997. Elle est le lien permanent avec le gestionnaire de la réserve, la Maison de l'Estuaire, et assure le secrétariat des instances consultatives de la réserve.

Le troisième plan de gestion de la réserve naturelle 2013-2018 arrive bientôt à échéance. La Maison de l'Estuaire doit continuer à appliquer son programme d'action jusqu'à l'échéance du Plan de Gestion, prévue en juillet 2018.

En parallèle, la Maison de l'Estuaire, accompagnée par la DREAL, a démarré le vaste chantier d'écriture du 4<sup>e</sup> Plan de Gestion. Ce document sera construit en

deux étapes :

- La phase de diagnostic : ce travail a été effectué durant le deuxième semestre 2017. Ce diagnostic doit permettre de dresser un portrait de l'état complet des écosystèmes dans l'estuaire. Il est construit en s'appuyant sur les nombreux suivis effectués par la Maison de l'Estuaire, et sur les résultats de plusieurs études menées sur le territoire de la réserve. Notamment, une étude a été menée sur l'efficacité des zones de non-chasse. Les fédérations de chasse de la Seine-Maritime et de l'Eure ont mené ce travail avec le soutien d'un groupe technique et scientifique. Le CNRS de Strasbourg et un bureau d'étude étaient en charge de la réalisation de l'étude.
- L'écriture du Plan de gestion : elle démarre en janvier 2018, et passera par une large phase de concertation. Neuf groupes de travail travailleront

Cigogne blanche (*Ciconia ciconia*)



Laurent MIGNANUX / TERRA

sur plusieurs thématiques spécifiques, telles que agriculture, chasse, et gestion des niveaux d'eau.

L'objectif est d'arriver à un document qui détaille les différentes actions à mener par le gestionnaire, ainsi que les cahiers des charges à mettre en œuvre pour les usagers. Le plan de gestion doit être adopté en juillet 2018.

## Quelques chiffres

La réserve naturelle nationale de l'estuaire de la Seine a accueilli cette année des effectifs exceptionnels en migration prénuptiale : d'importantes populations de chevaliers gambettes, de barges rousses, de pluviers argentés et de bécasseaux maubèches ont été observés sur les zones intertidales de l'estuaire.

**44** couples nicheurs de cigogne blanche

**5 à 8** mâles chanteurs de butor étoilé : la population est en baisse, et des actions spécifiques cherchent à permettre la sauvegarde de cette espèce patrimoniale sur l'estuaire

**4 651** baguages effectués lors du camp du Hode en août 2017, principalement des rousseroles effarvattes et des phragmites des jongs

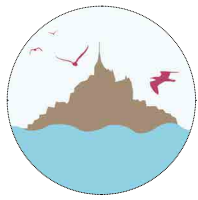
Découverte de *Nitzschia sp.*, une nouvelle espèce de diatomée. Le laboratoire d'hydrobiologie de la DREAL l'a découverte dans le marais de Cressenal au sein de l'estuaire de la Seine.





Maison de l'Estuaire

Vue de l'estuaire de la Seine et du Pont de Normandie



# Le Mont-Saint-Michel et sa baie

## La contribution de la DREAL au plan de gestion Unesco du bien « Mont-Saint-Michel et sa baie »

Fabienne BUCCIO, préfète de la région Normandie, préfète de la Seine-Maritime et préfète coordonnatrice du bien « Mont-Saint-Michel et sa baie » a été mandatée par le Gouvernement pour mener un travail de révision de la zone tampon Unesco, et d'élaboration conjointe du plan de gestion avec les collectivités locales concernées.

Une note d'enjeux a été élaborée, sous l'égide du SGAR de Normandie en liaison avec le SGAR de Bretagne, par les DREAL de Normandie et de Bretagne, et par la DRAC de Normandie, à l'attention

des élus de l'Inter-SCoT « Baie du Mont Saint-Michel », qui réunit les collectivités territoriales concernées.

À la demande de la préfète de région, un comité opérationnel « plan de gestion » a été installé sous la co-présidence des sous-préfets d'Avranches, de Saint-Malo et des élus de l'Inter-SCoT.

La DREAL a participé à l'ensemble des réunions du comité opérationnel et du comité technique préparatoire pour apporter son expertise. Dans ce cadre, elle a contribué aux réunions techniques organisées par la DRAC pour réviser, en

concertation avec les collectivités, la zone tampon Unesco. En vue de l'élaboration ultérieure du plan de gestion Unesco, la DREAL a constitué une cartographie dynamique rassemblant les données relatives aux sites et celles issues de l'étude préalable à l'extension du site classé. Un porter à connaissance sur les paysages de la baie du Mont-Saint-Michel a été réalisé en lien avec la DREAL Bretagne puis transmis à l'Inter-SCoT par Jean-Marc SABATHÉ, préfet de la Manche.

## Le plan de paysage

Sous l'autorité de Jean-Marc SABATHÉ, préfet de la Manche, et en liaison avec Hervé DOUTEZ, sous-préfet d'Avranches, la DREAL a accompagné l'Inter-SCoT dans l'élaboration de son projet, retenu par le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire. Une subvention de 30 000 euros a été allouée. Ce plan de paysage devra

être articulé avec les objectifs du plan de gestion du bien Unesco et se bâtir sur la base des actions déjà engagées dans le cadre de la gouvernance de la baie. La cohérence de la démarche d'élaboration du plan de paysage avec celle du plan de gestion devra être assurée dans le cadre du comité opérationnel « plan de

gestion ». L'élaboration d'une méthode pilote pour définir l'articulation entre un plan de paysage et les objectifs d'un plan de gestion Unesco est attendue. Cette articulation constitue en effet un des enjeux majeurs du travail à mener avec l'interSCoT.

## Quelques chiffres

L'État a financé **46 %** des dépenses d'investissement du projet de rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel, soit **85 M€** sur 185 M€.

Le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire est contributeur à hauteur de **18 M€**. En 2016, il a financé

la moitié des dépenses annuelles d'exploitation et de maintenance du barrage, pierre angulaire du dispositif de rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel, à hauteur de **500 000 €**. En

2017, il en a financé l'intégralité, soit **960 200 €**.



Mathias NEVELING



Passerelle d'accès au Mont-Saint-Michel (Manche)

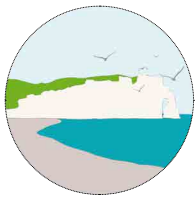
## L'enjeu spécifique de requalification de la porte d'entrée terrestre du Mont-Saint-Michel

Lors de l'examen du projet de Rétablissement du Caractère Maritime du Mont-Saint-Michel (RCM) le 30 septembre 2010, la Commission Supérieure des Sites, Perspectives et Paysages (CSSPP)

a souhaité que le site dit de la Caserne, porte d'entrée terrestre du Mont-Saint-Michel, bénéficie, à titre conservatoire, d'une protection au titre des sites classés. La charte d'aménagement du secteur

de la Caserne a été finalisée au printemps 2017 par l'élaboration d'un document d'orientations fixant les règles architecturales, urbaines et paysagères applicables à ce secteur.

Ces règles auront vocation à trouver une traduction juridique dans les documents d'urbanisme et dans le plan de gestion du site classé.



# Les paysages et les sites

## L'atlas des paysages

Sous l'autorité des préfets de département, la DREAL a engagé l'actualisation de l'Atlas des paysages de Normandie. Un premier département pilote, l'Orne, a été choisi dans le but de stabiliser une méthodologie et de l'étendre ensuite à l'ensemble des départements de Normandie.

L'attention est portée, en particulier, sur les paysages urbains, périurbains et industriels, sur l'identification des dynamiques en cours, ainsi que sur les perceptions des populations. Des ateliers participatifs ont été mis en place par la DREAL sous l'autorité de Chantal CASTELNOT, préfète de l'Orne, dans chacune des communautés de communes du département. Ce travail en atelier doit permettre d'enrichir l'Atlas des paysages en tenant compte de la diversité des perceptions du paysage. Il s'agit de saisir l'opportunité de croiser les regards et l'expertise de tous : collectivités territoriales, habitants, associations, entreprises. L'objectif de ces ateliers et de cette démarche d'actualisation, dans son ensemble, est multiple. Il s'agit de

mobiliser les connaissances, les valeurs, les attachements aux paysages, les perceptions de dynamiques mais aussi, de sensibiliser chacun au paysage et à l'intérêt de l'atlas des paysages pour anticiper son usage futur, dans la perspective de la mise en œuvre de

politiques paysagères dans les territoires. Plus largement, la démarche vise à construire un réseau de partenaires du paysage à l'échelle de la Normandie, et de pouvoir ainsi envisager des perspectives de travail en commun.

Falaises d'Étretat (Seine-Maritime)



DREAL Normandie

## L'opération Grand Site Étretat

Les falaises d'Étretat constituent un site emblématique de la Normandie, éligible à une inscription dans la liste des Grands Sites de France. C'est dans ce but qu'en 2012, l'État a initié, avec le Maire d'Étretat et le Conseil Départemental de la Seine-Maritime, la démarche d'opération Grand Site Falaises d'Étretat – Côte d'Albâtre.

Une nouvelle étape a été franchie le 30 juin 2017 avec la visite d'Isabelle POULET, chargée de mission Grands Sites à la Direction Générale de l'Aménagement, de la Nature et des Paysages du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire et Anne VOURC'H, directrice du réseau des Grands Sites de France. Cette journée a permis à tous les partenaires de la démarche autour des services de l'État et des collectivités locales, de réaffirmer leur soutien à ce qui constitue un véritable projet de territoire et leur désir de voir ce Grand Site reconnu lors des étapes à venir de validation du programme d'actions.

## Le classement du marais Vernier

Dans le cadre d'une démarche d'aménagement et de développement durable de la Vallée de la Seine, un renforcement de la protection des paysages de la Vallée et notamment des boucles de la Seine à l'aval de Rouen a été décidé en 2010. Ainsi, en aval de Rouen, la boucle de Roumare a été classée en 2013.

Thierry COUDERT, préfet de l'Eure, mobilise la DREAL Normandie, avec la DDTM de l'Eure, et en liaison avec l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine, pour le classement de la

boucle du Marais Vernier.

L'opportunité de la protection et la délimitation du périmètre de classement ont fait l'objet d'une expertise de la part de Jean-Luc CABRIT, inspecteur général de l'environnement et du développement durable, à l'occasion d'une visite le 12 juillet 2017. Cet avis va être pris en compte dans la poursuite de la démarche locale de classement avec la consultation officielle des collectivités locales concernées et la préparation du dossier d'enquête publique.

## La vélo-route voie verte à Colleville-sur-Mer

Le projet de vélo-route voie verte de Roscoff à Kiev est prévu pour passer à Colleville-sur-Mer à proximité du cimetière américain d'Omaha Beach, site classé. La DREAL est mobilisée, sous l'autorité de Laurent FISCUS, préfet du Calvados, pour accompagner le Conseil Départemental du Calvados, qui a présenté en juin une étude de préfiguration, et a défini le principe d'un parcours d'interprétation au nord du cimetière et d'un parcours plus sportif au sud.

## Quelques chiffres

**90** autorisations en sites traitées en 2017

**12** avis sur PLU/PLUI et SCoT

**11** avis sur projets (parcs éoliens, carrières, etc.)

**4** comités techniques et **6** ateliers paysages avec les élus et les habitants pour l'Atlas régional (département de l'Orne en 2017)

**1** colloque sur les paysages portuaires

## Le Mémorial Britannique de Ver-sur-Mer

L'association « The Normandy Memorial Trust » souhaite édifier un mémorial britannique pour le 6 juin 2019, date du 75<sup>e</sup> anniversaire du Débarquement. L'objectif est de rendre hommage aux soldats britanniques qui ont donné leur vie sur les plages du Débarquement pour libérer la France et l'Europe de la barbarie nazie. Ver-sur-Mer a été retenue pour

des critères historiques et sa vue directe sur Gold Beach. Le projet situé en site classé est accompagné par les services de l'État sous l'autorité de Laurent FISCUS, préfet du Calvados, afin que la première pierre soit posée pour le jour J. Sous l'autorité du préfet du Calvados, la DREAL a participé activement aux réunions de cadrage préalable avec les britanniques.

## Le classement de la vallée du Bec, abbaye du Bec-Hellouin

Thierry COUDERT, préfet de l'Eure, pilote, avec l'appui de la DREAL Normandie, avec la DDTM de l'Eure et en liaison avec l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine, l'évolution de la protection de la vallée du Bec. Véritable écrin paysager de l'abbaye Notre-Dame-du-Bec, la vallée fait l'objet d'une démarche de classement, lancée en 2015, et

fondée sur son caractère pittoresque. À la suite d'une période de consultation des partenaires locaux concernés, et de l'aval de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites, le projet est entré, en 2017, dans sa phase préparatoire à l'enquête publique, qui aboutira en 2018.

## Le colloque paysage portuaire

Le 29 novembre 2017, s'est tenue au Havre, la 2<sup>e</sup> édition des journées paysage de la DREAL Normandie. Inscrite dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage, cette journée s'est attachée à aborder un sujet peu classique pour des politiques du paysage : les paysages portuaires. Le thème des ports prolonge ainsi

en 2017, un cycle qui a débuté avec les paysages industriels en 2016. Si les paysages portuaires constituent un élément fort du patrimoine de la Normandie, l'activité portuaire sans cesse en évolution, génère aussi une adaptation permanente de la ville et la construction de nouveaux paysages.



# La transition écologique, le plan climat

Forêt de Grimbosq (Calvados)



## Le changement climatique

Nicolas HULOT, Ministre d'État, Ministre de la Transition Écologique et Solidaire a lancé, le 6 juillet 2017, le Plan Climat pour accélérer la transition énergétique et climatique. Il vise à rendre concret l'Accord de Paris sur le changement climatique et se décline en 5 axes :

- améliorer le quotidien de tous les Français ;
- en finir avec les énergies fossiles et s'engager dans la neutralité carbone ;
- la France pionnière en termes d'économie verte ;
- encourager le potentiel des écosystèmes et de l'agriculture ;
- intensifier la mobilisation internationale sur la diplomatie climatique.



## Le Plan Climat Air Énergie Territoriaux (PCAET)

Le Plan Climat se décline dans les territoires via les Plans Climat Air Énergie Territoriaux (PCAET). Le contenu du PCAET comprend cinq parties : un diagnostic, une stratégie territoriale, un plan d'actions et un dispositif de suivi et d'évaluation.

Tous les EPCI de plus de 20 000 habitants devront avoir établi un PCAET au plus tard le 31 décembre 2018. En dessous de 20 000 habitants, des PCAET volontaires peuvent être élaborés. Leur contenu peut alors être similaire à celui des PCAET obligatoires, mais les Plans locaux d'Urbanisme intercommunaux (PLUi) n'auront pas d'obligation de prise en compte à leur égard.

Les EPCI ont la possibilité de se regrouper pour réaliser un PCAET commun, notamment au niveau d'un SCOT ou d'un Pôle d'Équilibre Territorial et Rural.

Auprès des préfets de département, les DDT(M) accompagnent les territoires dans leur démarche, avec l'appui de la DREAL et de l'ADEME. La DREAL transmet aux EPCI déclarant le début des travaux d'élaboration de leur PCAET, un porter à connaissance (PAC). Ce document a pour objectif d'informer les collectivités locales engageant une démarche d'élaboration du PCAET sur les informations nécessaires et la procédure à suivre pour élaborer ce plan. Le porter à connaissance est complété pour chaque collectivité par une fiche territoire réalisée par l'Observatoire Régional de l'Énergie, du Climat et de l'Air Normand - ORECAN.

## Quelques chiffres

**50** EPCI de Normandie doivent réaliser un PCAET

## L'Observatoire Régional Énergie Climat Air de Normandie (ORECAN)

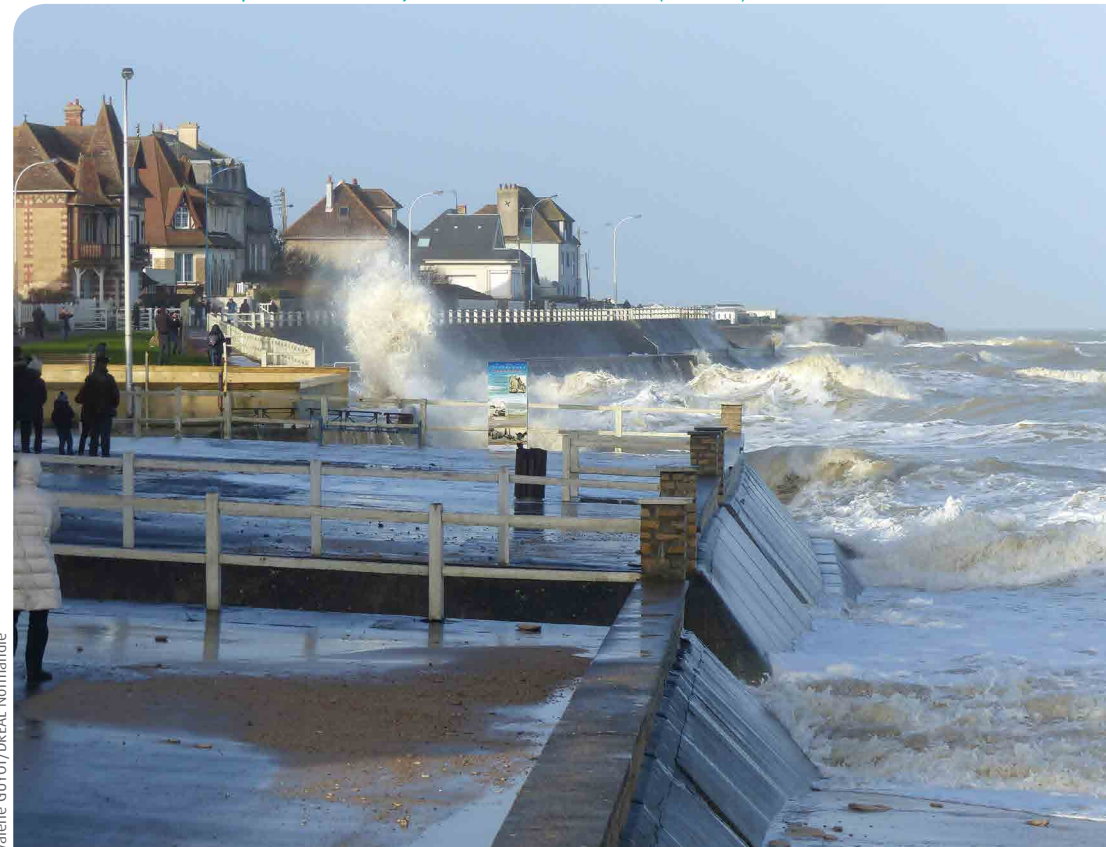
L'Observatoire Régional Énergie Climat Air de Normandie est désormais opérationnel à l'échelle de la Normandie.

Piloté par l'ADEME et l'État avec la Région, il est doté de deux opérateurs : Atmo Normandie et Biomasse Normandie. Il a vocation à être un véritable outil de référence au service des territoires engagés dans la mise en œuvre et le suivi des programmes de transition énergétique suivant 4 axes :

- la production et synthèse de connaissances : énergie (production et consommation), qualité de l'air, gaz à effet de serre ;
- la diffusion des connaissances : large diffusion des données via son site internet à l'échelle de la Normandie et des EPCI, mise à disposition de cartes interactives, capitalisation des bonnes pratiques des acteurs locaux. L'ORECAN contribue au « porter à connaissance » fourni par l'État aux collectivités devant réaliser un PCAET en élaborant une fiche territoire reprenant les principales données énergie-air-climat ;
- l'accompagnement du suivi des politiques publiques : détermination d'indicateurs pour le suivi des schémas de planification régionaux et des politiques publiques mises en œuvre ;
- l'animation du réseau de partenaires : accompagnement des territoires engagés dans la transition énergétique par la transmission d'éléments méthodologiques, d'outils et/ou de formations à des acteurs relais.



Tempête Eleanor du 3 janvier 2018 à Lion-sur-Mer (Calvados)



Valérie GUYOT/DREAL Normandie

### Pour en savoir plus

site internet de l'ORECAN :  
<http://www.orecan.fr>





# La cohésion des territoires, le logement et la construction

## La lutte contre l'habitat indigne

Jacques MÉZARD, Ministre de la Cohésion des Territoires, a annoncé, le 20 septembre 2017, dans le cadre de la stratégie Logement, la mise en place d'un plan quinquennal pour le logement d'abord et la lutte contre le sans-abrisme. La volonté du Gouvernement est d'adopter une approche plus globale, plus efficace et moins coûteuse du sans-abrisme qui vise non seulement les publics sans domicile mais également les personnes confrontées à l'indignité de leur logement. La lutte contre l'habitat indigne est une priorité de l'État en matière de politique du logement et de santé publique, qui nécessite une

coordination forte des partenaires locaux. Sous l'autorité de Fabienne BUCCIO, préfète de la région Normandie, préfète de la Seine-Maritime, la DREAL a organisé, le 12 octobre 2017, avec l'Agence Régionale de Santé, la seconde réunion réunissant les membres des 5 pôles départementaux de lutte contre l'habitat indigne qui sont placés sous l'autorité des préfets de département. Cette rencontre a permis à plus de 70 personnes de prendre connaissance de l'actualité nationale de cette politique et d'échanger autour d'une table ronde sur la thématique du traitement de situations d'habitat indigne en présence de propriétaires occupants.

**En Normandie, une enveloppe globale de 28 M€ d'aides de l'Anah et du Fonds d'Aides à la Rénovation Thermique (FART) subventionne les travaux de plus 3 000 logements de propriétaires occupants, de propriétaires bailleurs et de syndicats de copropriétés.**

## L'adaptation du logement à la perte d'autonomie

La politique d'adaptation des logements à la perte d'autonomie participe au maintien à domicile des personnes vieillissantes ou en situation de handicap.

## La réduction de la précarité énergétique

Sous l'autorité de la préfète de région, la DREAL, en partenariat avec l'Agence Nationale de l'Habitat, a organisé le 17 mars 2017 une réunion de présentation du nouveau régime des aides en faveur de la rénovation énergétique des copropriétés fragiles, et du registre national d'immatriculation des copropriétés, réunissant les syndicats professionnels, les collectivités et les services de l'État. Cette réunion a aussi permis de dresser le portrait de la Normandie en matière de copropriétés et en particulier de copropriétés potentiellement fragiles.

## Les conventions d'utilité sociale (CUS)

En Normandie, 52 organismes de logement social ont signé une CUS avec l'État qui concernent les logements locatifs sociaux ordinaires, les logements-foyers et l'accession sociale. Ces CUS sont établies sur la base d'un Plan Stratégique de Patrimoine définissant clairement les différentes orientations des bailleurs répondant aux besoins des territoires : développement d'une offre nouvelle, réhabilitation, démolition avec ou sans reconstruction, vente.

L'évaluation finale de la première génération de CUS, portant sur les années 2011 à 2016, a été réalisée au second semestre 2017. Cette évaluation sera suivie de l'élaboration de la seconde génération de CUS pour la période 2018 à 2023. Ces modalités ont été présentées aux bailleurs sociaux par les services de l'État et des échanges ont eu lieu dans les cinq départements au second semestre 2017.



## La Commission Hébergement et Accès au Logement

La première Commission spécialisée Hébergement et Accès au Logement (CHAL) s'est déroulée le 4 octobre 2017 à Caen. Le sujet de l'intermédiation locative a constitué le thème central de cette journée. Copilotée sous l'autorité de la préfète de région par la DREAL et la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRDJSCS), cette réunion a rassemblé plus de 70 participants : représentants des services de l'État, des collectivités territoriales, des associations et des bailleurs sociaux.

La Commission Hébergement et Accès au Logement (CHAL) est une déclinaison du Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement présidée par la préfète de région avec l'appui de Nicolas HESSE,

Secrétaire Général pour les Affaires Régionales et de la DREAL. La CHAL est chargée d'assurer la coordination et le suivi des plans départementaux d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées. Elle est également amenée à contribuer à leur évaluation. Cette instance de travail s'intéresse à l'ensemble des problématiques relatives à l'hébergement et au logement des publics fragiles.

Cette première réunion à l'échelle de la Normandie, a favorisé de nombreux échanges et questions qui contribueront aux réflexions et au développement de l'intermédiation locative dans les territoires.

## La diffusion de l'expérimentation pour les bâtiments à Énergie positive (E+) et bas carbone (C-) en Normandie

L'expérimentation nationale de la réglementation énergétique et environnementale de demain, destinée à remplacer la réglementation thermique RT2012, à horizon 2020, mobilise la DREAL Normandie. C'est un enjeu important car c'est la première fois qu'est testée une réglementation avant

son application. Cela nécessite une participation importante des maîtres d'ouvrages. L'objectif est à la fois d'apporter directement l'information au niveau régional et de permettre aux DDT(M) d'assurer, auprès des préfets de département, une large diffusion auprès des collectivités et des

partenaires locaux. Après l'animation de deux réunions de présentation de l'expérimentation à Rouen et à Caen, courant mars, la DREAL est intervenue lors de la réunion des bailleurs sociaux de Normandie le 6 juillet au Havre. Ces réunions ont abordé les conditions de mise en œuvre de l'expérimentation,

les trois piliers essentiels composés du référentiel E+C-, du label et de l'observatoire et les accompagnements mis en place. L'expérimentation pourrait être menée jusqu'à la fin de l'année 2018.

Chantal KANE/DREAL Normandie



Logements collectifs à Vernon (Eure)

## Le PACTE et le PTNB

Dans le cadre du Tour de France du Programme d'Action pour la Qualité de la Construction et la Transition Énergétique (PACTE) et le Plan de Transition Numérique pour le Bâtiment (PTNB), la DREAL Normandie a organisé, le 28 février 2017, un événement régional afin de faire connaître les différents outils aux professionnels de la construction en Normandie et de promouvoir les projets de deux lauréats normands retenus dans le cadre de l'appel à projet. Les deux projets normands retenus sont :

- BTP Numérique dit « BATIC » porté par le BTP-CFA de Rouen. Ce projet vise à

la fois la transformation numérique du CFA pour ses infrastructures et ses ressources pédagogiques, et la création de contenu et de produits comme la maquette numérique ;

- Normandie Numérique Efficacité Énergétique (2N2E) porté par l'académie de Caen. Ce projet développera un dispositif de formation qui permettra la montée en compétences sur la rénovation énergétique (rénovateurs BBC) et l'utilisation du numérique pour ces rénovations appliquées à l'habitat individuel.



# L'aménagement et le foncier

## La ville durable

L'année 2017 s'est caractérisée par l'organisation de deux formations liées à la ville durable.

- Celle de février, ouverte à 25 stagiaires du « Grand Ouest », de DDT, de DREAL, et d'établissements publics, était consacrée aux fondamentaux des

écoquartiers et au label. Une visite de l'écoquartier des Noés, labellisé à Val-de-Reuil, dans l'Eure, et présentée par la SILOGE, a apporté une touche concrète à cette formation. Déployée ensuite par d'autres DREAL, cette première formation de l'année

a été l'occasion de mettre à jour le kit national de formation aux fondamentaux.

- Celle de juillet, préparée avec la DDTM de l'Eure, ouverte à 15 stagiaires de DDT, de DREAL et des agences de l'eau, concernait les ateliers des territoires. Un travail approfondi sur la vallée de l'Andelle, dans l'Eure, y était organisé, avec l'appui d'une dizaine d'élus locaux.

Ecoquartier Les Arondes à Roncherolles-sur-le-Vivier (Seine-Maritime)



Chantal KANE/DREAL Normandie



Plan masse de l'écoquartier des Noés, Val-de-Reuil (Eure)

Ces deux formations ont été organisées avec le concours actif du CVRH de Rouen.

Une journée de sensibilisation des collectivités a été organisée au mois de mai, afin de présenter les deux écoquartiers ruraux terminés, à Roncherolles-sur-le-Vivier, et Arelaune-en-Seine, en Seine-Maritime, labellisés en 2016, et afin d'accompagner l'évolution nationale du label Ecoquartier.

Cette évolution nationale du label, plus ouvert aux démarches globales et vertueuses de réaménagement de bourgs, a permis, aux 5 DDT de Normandie et à la DREAL, de mobiliser davantage de collectivités rurales sur l'ensemble de la région. La charte écoquartier, première étape de la procédure de labellisation, a déjà réuni, en Seine-Maritime, 6 signatures en 2017.

## Le Club Foncier

Le 21 septembre 2017, à Caen, le Club Foncier s'est réuni pour la première fois dans son périmètre Normandie.

Les partenaires, réunis autour des 5 DDT(M) et de la DREAL avec les Parcs Naturels Régionaux, les CCI, les agences d'urbanisme et la Caisse des Dépôts, ont été invités à travailler sous forme d'atelier sur la thématique des centres-bourgs.

Les moyens de redonner envie aux habitants de la Normandie d'habiter et fréquenter leurs centres-bourgs ont été débattus.

L'après-midi a permis d'échanger, notamment, sur la base de 3 exemples d'actions :

- Orbec, dans le Calvados : le traitement de la revitalisation commerciale par la Société Hérouvillaise d'Économie Mixte pour l'Aménagement (SHEMA) ;
- Flers, dans l'Orne : l'étude d'attractivité des pôles secondaires par Flers Agglo ;
- la problématique de la vacance des logements dans les bourgs du Perche pour le Parc Naturel Régional du Perche, dans l'Orne, et l'Établissement Public Foncier de Normandie.

## ICE : indicateurs de la consommation d'espace

La DREAL a mis à jour, en 2017, son outil ICE : « Indicateurs de Consommation d'Espace ». Cette application, accessible en ligne, fournit, à différentes échelles, des informations sur l'utilisation du sol et sur la consommation de foncier par la construction au cours des dix dernières années.

Elle s'appuie désormais sur les données à la parcelle des bases « Extension du Tissu Bati » élaborées par l'Établissement Public Foncier de Normandie en partenariat avec la Région et la base de données « Occupation du Sol Commune » de la DRAAF Normandie. ICE est publiée sous licence ouverte.

<http://know-rmandie.frama.io/I/CE/>



Le village de Lyons-la-Forêt (Eure)

## Quelques chiffres

Sur les écoquartiers en Normandie :

**20** projets sont inscrits dans la démarche de labellisation ÉcoQuartier (4 étapes)

dont :

**13** projets en étape 1 : signature de la charte Écoquartier

**7** projets en étape 2 : chantier en cours

**2** projets en étape 3 : Écoquartiers livrés et labellisés

**Indicateurs de consommation d'espace**

selectionnez un territoire à l'aide du champ suivant pour avoir un aperçu des indicateurs associés.

secteur : CU Caen la Mer

Occ.Sol Const. Infos

CU Caen la Mer

Construction neuve

La construction neuve est caractérisée, en intensité par l'indice de construction (nombre de locaux construits par an pour mille habitants) et en qualité par la densité de construction (nombre de locaux par hectare)

Nom	Locaux construits	Surface utilisée	Densité	Intensité
Caen	3 931,00	74,00	53,43	3,69
CU Caen la Mer	16 051,00	950,00	16,89	5,97
SCOT CAEN METROPOLIS	23 024,00	1 508,00	14,77	6,48
Calvados	50 676,00	5 283,00	9,59	7,33
Normandie	197 808,00	22 172,00	8,92	5,93

Source : Occupation du Tissu Bati (OTB) 2004-2013 - EPF Normandie - 2016

Revisitation : DREAL Normandie / SÉCIAD / BAOB / rUSA - juin 2017

Vous pouvez réutiliser tout ou partie de l'application et des données. [Cliquez ici](#)

Si quelques choses ne fonctionnent pas ou si vous êtes amateurs, n'hésitez pas à envoyer vos remarques et commentaires.

Exemple d'indicateurs fournis par le site



# Les infrastructures de transport

## La multimodalité

La DREAL accompagne et soutient les nombreux projets ferroviaires qui permettront d'améliorer le transport de fret et de voyageurs.

Sous l'autorité de Fabienne BUCCIO, préfète de la région Normandie, préfète de la Seine-Maritime, et d'Yvan CORDIER, secrétaire général de la préfecture de la Seine-Maritime, la DREAL a ainsi contribué à la poursuite des études relatives à la tranchée ferroviaire couverte de Rouen rive gauche, ouvrage d'art ancien qui constitue l'unique desserte ferroviaire du port de Rouen, et qui a fait l'objet d'une seconde phase de

travaux en surface, en 2017, au droit du Pont Boieldieu, sous maîtrise d'ouvrage de la Métropole Rouen-Normandie. L'analyse détaillée des dégradations relevées sur l'ouvrage a permis d'arrêter le scénario d'aménagement, à savoir la déconstruction de l'ouvrage entre les ponts Mathilde et Corneille, avec rétablissement de la circulation routière sur les quais bas, et la consolidation de l'ouvrage entre les ponts Corneille et Guillaume le Conquérant. Grâce à l'expertise apportée par le Professeur GAUDEMET, la question de la propriété de l'ouvrage a pu être tranchée.

La DREAL accompagne également le projet de modernisation de la ligne Serqueux-Gisors qui doit permettre d'augmenter la part du rail dans la desserte fret du Port du Havre, projet déclaré d'utilité publique le 18 novembre 2016, et dont les premiers travaux ont démarré fin 2017. Elle a contribué au traitement des divers recours gracieux et contentieux et a suivi la poursuite des études et du dialogue continué, notamment dans les secteurs où l'impact

du projet est le plus sensible.

La DREAL est très investie aux côtés de la préfète de région et de Nicolas HESSE, secrétaire général pour les affaires régionales, dans l'accompagnement des études du projet structurant de Ligne Nouvelle Paris-Normandie. L'avancement des études, associé à une forte démarche de concertation avec les partenaires du territoire, a permis au COPIL du 26 octobre 2017 de retenir, pour chacune des 3 sections prioritaires Paris-Mantes, Mantes-Evreux et Rouen-Yvetot, une zone préférentielle de passage proposée à l'approbation d'Élisabeth BORNE, Ministre en charge des Transports.

Enfin, la DREAL apporte son concours méthodologique et financier pour faciliter la mise en accessibilité, pour les personnes à mobilité réduite, de plusieurs gares ferroviaires de la région telles que Bernay, Fécamp, Lisieux, Valognes, en application du Schéma Directeur d'Accessibilité - Agenda d'Accessibilité Programmée de la région Normandie.

Sur le champ des projets portuaires, la DREAL accompagne les projets

d'investissement des Grands Ports Maritimes de Rouen et du Havre, inscrits aux contrats de plan, tels que les plateformes logistiques et le projet d'amélioration de la desserte fluviale de Port 2000, porté par le Grand Port Maritime du Havre, pour lequel la concertation a été engagée fin 2017.

### Les CPER

Signés en 2015, les Contrats de Plan État-Région (CPER) de Basse-Normandie et de Haute-Normandie, et le Contrat de Plan Interrégional État-Région (CPIER) Vallée de la Seine ont fait l'objet en 2016 d'une révision à budget constant. Un avenant pour chacun des trois contrats a ainsi été signé le 3 février 2017.

Sur le champ des mobilités, tous modes de transport confondus, un investissement total de 965,93 M€ (dont 387,9 M€ de part État et 282,16 M€ de part région) est ainsi inscrit pour la période 2015-2020 pour les 2 CPER.

Tranchée ferroviaire couverte de Rouen (Seine-Maritime)



Patrice BOULEN/ DREAL Normandie

## Les projets routiers

De nombreux projets d'aménagement du réseau routier national sont pilotés par la DREAL sous l'autorité de Fabienne BUCCIO, préfète de la région Normandie, préfète de la Seine-Maritime, avec pour objectifs principaux d'améliorer la sécurité et le confort des usagers et de réduire les trafics automobiles dans les zones densément urbanisées des grandes agglomérations.

La DREAL a ainsi mené en 2017 plusieurs démarches d'études :

- le bilan de la concertation publique pour la déviation de Saint-Denis-sur-Sarthon et Pacé sur la RN12, dans l'Orne, ainsi que les études complémentaires relatives au franchissement des vallées du Sarthon et du Chandon ;
- la poursuite des études d'amélioration de sécurité sur la RN13 entre Valognes et Cherbourg, dans la Manche ;
- la poursuite des études de sécurisation du boulevard périphérique Nord de Caen, dans le Calvados, et notamment la consultation et l'attribution du marché relatif aux ouvrages d'assainissement ;
- les études de projet de la bretelle de l'échangeur du Hamel sur la RN 13 à l'ouest de Caen.

L'année 2017 a également été marquée par des étapes importantes de concertation et d'échange avec le public, avec en particulier :

- l'enquête publique relative aux accès définitifs du Pont Flaubert en rive gauche de la Seine, du 5 janvier au 9 février, qui s'est conclue par un avis favorable de la commission d'enquête ; la préfète de région a pris le 15 juin 2017, un arrêté de déclaration de projet ;
- la concertation au titre des articles L121-15-1 et L121-16 du Code de l'environnement pour les opérations d'aménagement à 2x2 voies de la RN12 dans l'est de l'Orne entre Mortagne-au-Perche et Tourouvre-au-Perche, et entre Sainte-Anne et Saint-Maurice-lès-Charencey.

Enfin, les projets routiers en phase opérationnelle se sont poursuivis avec de multiples investissements assurés par la DREAL avec l'appui de la DIR Nord-Ouest. Les travaux de la déviation Sud-Ouest d'Évreux se sont poursuivis très activement avec l'évacuation de terres amiantées, la finition d'une passerelle piétonne, le démarrage des travaux de deux ouvrages d'art et du



Rebecca VALENTIC

Déviations Sud-Ouest d'Évreux (Eure) - Passerelle piétons (PS4)

demi-échangeur d'Arnières sur Iton et la poursuite de la mise en œuvre des mesures environnementales d'accompagnement. Aux abords de Dieppe, les travaux de création de carrefours et les dernières fouilles archéologiques sur la RN27 à Tourville-sur-Arques et Arques-la-Bataille ont été terminés. Les travaux de terrassement-assainissement-chaussées démarreront en 2018.

La DREAL accompagne aussi les projets routiers concernant le réseau routier national portés par des collectivités comme les projets de diffuseur des Pépinières et de bretelle Hamelin sur le périphérique de Caen ou par les sociétés concessionnaires d'autoroute et notamment la SAPN tel que l'échangeur de la Haie tondue, dans le Calvados et l'échangeur d'Heudebouville, dans l'Eure.

### Contournement Est de Rouen – Liaison A28-A13

Par décret du 14 novembre 2017, pris sur avis du Conseil d'État et publié au Journal Officiel du 16 novembre, le projet autoroutier de Contournement Est de Rouen-Liaison A28-A13 a été déclaré d'utilité publique. Ce décret marque le terme d'une période d'une dizaine d'années riche en études, en réunions publiques, en débats et en propositions. Le projet a fait l'objet d'un débat public en 2005, d'une concertation recommandée avec garant en 2014, et d'une enquête publique en 2016. Depuis 2012 et la sélection de la variante préférentielle, le dialogue a été constant avec le territoire, notamment entre 2014, date de la concertation avec garant, et 2016, date de l'enquête publique.



# La mobilité durable

## Les Assises de la mobilité

Lancées le 19 septembre 2017 par Édouard PHILIPPE, Premier Ministre, et par Élisabeth BORNE, Ministre chargée des Transports, les Assises nationales de la mobilité ont préparé l'élaboration de la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) qui sera débattue au Parlement au premier semestre 2018. Cette large consultation, qui s'est déroulée de septembre à décembre 2017, prévoyait un ensemble de dispositifs à l'attention de tous les partenaires de la mobilité visant à mieux identifier les besoins et à recueillir des propositions. Ainsi, plusieurs dispositifs complémentaires s'articulaient au niveau national, en complément de la plateforme de contribution en ligne ouverte à tous : des



Valérie GUIVOT/DREAL Normandie

Atelier territorial du 25 octobre 2017 à Mortagne-au-Perche (Orne)

ateliers des innovations, un conseil d'orientation des infrastructures, des ateliers thématiques ainsi que des ateliers territoriaux. Ces derniers avaient plus particulièrement vocation à écouter les citoyens et à dresser un panorama des spécificités liées au type de territoire : mobilité en milieu rural, au sein des villes moyennes, dans les zones périurbaines, dans les grands ensembles périphériques et au sein des métropoles.

En Normandie, la DREAL a organisé, sous l'autorité des préfetures et en lien avec les collectivités territoriales qui accueilleraient ces événements, deux

ateliers territoriaux :

- L'un s'est tenu à Mortagne-au-Perche, dans l'Orne, le 25 octobre, au sein du Pays du Perche ornaï, en représentation des territoires ruraux, sous la présidence de Chantal CASTELNOT, Préfète de l'Orne.
- L'autre s'est déroulé à Grand-Bourgtheroulde, dans l'Eure, au sein de la Communauté de Communes Roumois Seine, le 13 novembre, en représentation des problématiques périurbaines, sous la présidence de Thierry COUDERT, préfet de l'Eure.

Ouverts à tous les citoyens, ces ateliers ont réuni chacun de quarante à soixante participants qui ont pu s'exprimer sur les thèmes proposés par le Ministère : des mobilités plus solidaires, plus connectées, plus sûres, plus propres, plus soutenables et plus intermodales. Le compte-rendu de cette expression citoyenne, riche de propositions, a ensuite été transmis au Ministère des Transports en charge de préparer la future loi d'orientation des mobilités.

## Les véloroutes et voies vertes en Normandie

Sous l'autorité des préfets de département, la DREAL continue d'apporter son appui et son expertise aux projets de véloroutes et voies vertes portés par les collectivités, en particulier pour les itinéraires inscrits au schéma national compte-tenu des enjeux de mobilité mais aussi des enjeux touristiques, économiques et sanitaires que visent le développement de ces véloroutes et voies vertes. La DREAL accompagne notamment les maîtres d'ouvrage des sections en projet, dans un rôle de conseil et de facilitation des procédures administratives.

Un retour d'expérience sur ces véloroutes et voies vertes et des pistes de réflexion, pour en faciliter le développement, ont pu être partagés en 2017 avec le Ministère des Transports.

De l'actualité 2017, on peut retenir des avancées majeures en région pour les itinéraires inscrits au schéma national :

- sur la section Colleville-sur-Mer – Vierville-sur-Mer, une étude, lancée



Extrait du plan d'aménagement

en 2017, par le Conseil Départemental du Calvados, va permettre de trouver des orientations techniques respectueuses du site classé d'Omaha Beach, permettant sa mise en valeur du point de vue historique et précisant les modalités de continuité d'itinéraire de l'EV4. L'objectif du Département est une ouverture de cette voie verte à l'occasion du 75<sup>e</sup> anniversaire du jour J, en juin 2019. La DREAL apporte son appui à Laurent FISCUS, préfet du Calvados, pour la bonne fin de ce projet ;

- la Seine à Vélo est un itinéraire d'environ 400 km reliant Paris au Havre et inscrit au CPIER Vallée de la Seine 2015-2020. De nombreuses sections ont été étudiées en 2017 par les différents maîtres d'ouvrage mobilisés autour de cet itinéraire et en particulier, par le Département de l'Eure, sur la partie comprise entre Gasny et Les Andelys. La DREAL apporte son appui à Thierry COUDERT, préfet de l'Eure, pour la bonne

réalisation de ce projet ;

- portée par le département de la Manche, la section Poilley – le Mont Saint-Michel, section emblématique de la « Véloscénie » d'une quinzaine de kilomètres en bordure du littoral, a été déclarée d'utilité publique le 17 mai 2017, par Jean-Marc SABATHÉ, préfet de la Manche.



Capture d'écran - vidéo « La mobilité en quelques chiffres »

Dans le cadre de son activité d'observation de l'évolution des pratiques de mobilité, la DREAL a publié, en décembre 2017, la deuxième édition de l'Observatoire Normand des Déplacements (l'ONDE). Cette publication rassemble l'ensemble

des données relatives à la mobilité en région et relate les avancées observées sur le territoire, apportant ainsi un éclairage particulier sur le lien entre action publique et comportement des usagers. Cette publication annuelle a notamment été précédée d'un focus thématique, publié en mai 2017, sur les Véloroutes et Voies Vertes en Normandie. Plusieurs études ont été finalisées en 2017 parmi lesquelles l'analyse des flux domicile-travail à l'échelle des nouveaux EPCI ou l'étude « Intermodalité train plus vélo ». Cette dernière, achevée avant l'été, a permis d'établir le potentiel du vélo en rabattement vers chacune des gares de Normandie. Des recommandations générales visant à développer des comportements d'intermodalité et des préconisations plus locales, en lien avec la singularité des bassins versants cyclables des gares, ont pu être établies. L'État cofinance et accompagne techniquement, avec le CEREMA, les enquêtes ménages déplacements réalisées par les collectivités. L'année 2017 a été particulièrement riche sur ce sujet avec l'exploitation des premiers résultats de l'enquête réalisée sur l'aire urbaine de Rouen et la préparation de plusieurs nouvelles enquêtes qui permettront, en 2018, de connaître les pratiques de mobilité d'une grande partie des habitants du territoire régional. En matière d'urbanisme, la DREAL continue d'apporter son expertise

sur les déplacements dans le cadre de l'élaboration des documents de planification, notamment ceux réalisés à l'échelle intercommunale. Le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire soutient le développement des transports collectifs et accompagne les lauréats de l'appel à projet national « Transports collectifs et mobilité durable ». Dans l'actualité 2017 en Normandie, on notera :

- le lancement des travaux du Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) « ligne T4 » porté par la Métropole Rouen Normandie ;
- la poursuite du projet de tramway de la Communauté Urbaine de Caen la Mer notamment via la transformation de la ligne existante de Transport sur Voie Réservée. L'année 2017 a été marquée par la phase préparatoire aux travaux qui seront engagés en 2018. La convention actant l'appui financier de l'État au projet a été signée le 3 juillet 2017 pour un montant de 23 310 000 € ;
- l'enquête publique, réalisée en octobre 2017, et l'avis favorable consécutif du commissaire enquêteur préalablement à la déclaration d'utilité publique du projet de ligne de BHNS porté par la Communauté d'Agglomération Seine Eure. Cette liaison reliera la gare de Val-de-Reuil et la place Thorel à Louviers.



# L'eau et la biodiversité

## Le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de Normandie (CSRPN)

Le CSRPN de Normandie a officiellement été installé le 20 avril. Thierry LECOMTE en a été élu président. Quatre commissions permanentes ont été mises en place : la commission mer et littoral, la commission régionale du patrimoine géologique, la commission connaissance des espèces et des habitats et la commission espaces protégés.

Dans le cadre de la mise en œuvre des Schémas Régionaux de Cohérence Écologique (SRCE), un important travail d'identification et de qualification des points de progrès liés aux infrastructures de transport a été lancé. Ce travail est finalisé pour la Seine-Maritime et l'Eure et engagé sur les autres départements. Chaque site a fait l'objet d'une fiche

descriptive de synthèse évoquant les pistes pour l'amélioration de la situation. Un travail de redéfinition des objectifs des SRCE a été produit avec la Région, préalablement au lancement du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET).

## Les espaces naturels protégés

De nouveaux Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope ont été élaborés et signés en 2017, en lien étroit avec les

DDT(M). Deux concernent des rivières au regard de leur peuplement piscicole et des populations de moule perlière,

la Sienne dans la Manche et la Rouvre dans l'Orne. L'arrêté relatif aux falaises littorales du Bessin pour les colonies

## Les sites Natura 2000

Un important travail de mise à jour des données scientifiques relatives à chaque site Natura 2000 de la Normandie a été réalisé en préparation du prochain rapportage au titre des directives Habitats et Oiseaux qui aura lieu en 2019.

Mulette perlière (*Margaritifera margaritifera*)



Benjamin BEAUFILS / PNR Normandie-Maine

Rassemblement de Bernaches nonnettes (*Branta leucopsis*) sur le polder de Sainte-Marie du Mont (Manche)



Michel COLLARD

nicheuses d'oiseaux marins, a été proposé à la signature de Laurent FISCUS, préfet du Calvados.

La procédure d'extension de la réserve naturelle nationale du domaine de Beauguillot sur le polder de Sainte-Marie du Mont a été lancée par Michel MARQUER, sous-préfet de Cherbourg, lors du comité consultatif de la réserve en mai 2017.



## La feuille de route biodiversité en Normandie

Pour atteindre l'objectif de restauration de la biodiversité en Normandie, la DREAL a proposé une feuille de route pour les services de l'État reposant sur 4 domaines : la restauration/préservation, la gestion des milieux naturels et des espèces, la promotion de l'aménagement durable des territoires, la connaissance de la biodiversité, la communication, l'information et la formation.

Dans ce cadre, deux démarches complémentaires ont d'ores et déjà été entreprises :

- une analyse des continuités à l'échelle de la Normandie sur la base des deux SRCE,
- le développement d'un outil cartographique d'aide à l'identification des secteurs à enjeux de biodiversité, dans les réservoirs comme dans les zones de continuités altérées.

Sur la base de ces démarches, une première liste de secteurs a été réalisée avec les DDT(M) pour permettre d'identifier 5 à 10 priorités par département. Cette liste sera partagée avec l'ensemble des autres partenaires intéressés.

Le comité d'orientation « Haies et Bocages de Normandie » a été créé, et s'est réuni à deux reprises. Il s'est donné pour objectif final l'élaboration d'un plan d'action régional pour le maintien et la valorisation des haies et des bocages. Il s'agira notamment d'identifier et de partager des projets rassemblant des partenaires soucieux de coopérer sur les enjeux tant économiques qu'environnementaux.

### La CITES (Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction)

Environ 400 demandes ont été examinées au cours de l'année et 330 permis délivrés. L'évolution de la réglementation relative au bois de palissandre et au perroquet Gris du Gabon a généré un accroissement substantiel des demandes.



Fabienne BUCCIO, préfète de la région Normandie, préfète de la Seine-Maritime et Hervé MORIN, président de la région Normandie, ont lancé l'Agence Régionale de la Biodiversité de Normandie le 20 septembre 2017, avec l'Agence Française de la Biodiversité et les Agences de l'eau Seine-Normandie et Loire-Bretagne. L'État et la Région ont installé le Comité Régional de la Biodiversité de Normandie le même jour à Pont-Audemer, dans l'Eure. Lieu d'échange et de consultation, il est notamment associé à l'élaboration de la stratégie régionale de la biodiversité, l'élaboration et le Suivi du Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE) ainsi que le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET). Il donne son avis sur les orientations stratégiques de la délégation régionale de l'Agence Française de la Biodiversité.

## L'accompagnement des collectivités et du public vers le "zéro phyto"

La loi prévoit :

- pour l'État, les collectivités, les établissements publics, une interdiction d'usage de produits phytopharmaceutiques dans les espaces publics depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017,
- pour les particuliers, une interdiction à la vente, la détention et l'usage des produits phytopharmaceutiques à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Afin d'accompagner les collectivités territoriales, la DREAL et la DRAAF Normandie ont élaboré, sous l'autorité de Fabienne BUCCIO, préfète de la région Normandie, une plaquette de communication explicitant les



évolutions juridiques et présentant des alternatives aux phytopharmaceutiques.

Dans l'objectif de réduire l'utilisation des produits phytopharmaceutiques de 50 % d'ici 2025 dans les secteurs agricoles et non agricoles, la feuille de route

ECOPHYTO II pour la Normandie a été adoptée en juin 2017. Elle s'articule autour de plusieurs axes tels que la réduction des risques et impacts sur la santé humaine et l'environnement, l'évolution des pratiques et des systèmes agricoles/non agricoles et l'accompagnement de démarches collectives.



# L'eau et la biodiversité

## La révision du programme d'actions régional « nitrates »

Fabienne BUCCIO, préfète de la région Normandie, préfète de la Seine-Maritime, a engagé, le 15 septembre 2017, la révision quadriennale du programme d'actions régional en vue de la protection des eaux contre les nitrates d'origine agricole. Il s'agit

du sixième programme d'actions et du premier à l'échelle de la nouvelle région Normandie. Ce programme s'appliquera dans les zones vulnérables aux nitrates, en fixant des prescriptions relatives aux périodes d'interdiction d'épandage, au stockage des effluents

d'élevage, à l'équilibre de la fertilisation, aux plans prévisionnels de fumure et à l'enregistrement des pratiques, à l'épandage en conditions particulières et à la gestion des sols et des intercultures. Sa révision est prévue pour le 1<sup>er</sup> septembre 2018.

Vaches dans la Manche



## Le laboratoire d'hydrobiologie

Le laboratoire d'hydrobiologie a effectué une centaine d'analyses sur 90 stations. Le suivi des réseaux DCE (directive cadre sur l'eau) a été réalisé sur les bassins de l'Epte, de l'Eure, de l'Avre, de l'Iton, de la Sélune, de la Sarthe et sur la Seine. Le laboratoire a réalisé la validation de l'ensemble des données sur les invertébrés et les diatomées produites par les prestataires des agences de l'eau à partir de 200 stations. Pour la première année, des analyses ont été produites sur le paramètre des macrophytes, ce qui constitue un pas supplémentaire vers la demande d'accréditation auprès du Comité français d'accréditation (COFRAC). Le laboratoire a renforcé son appui aux

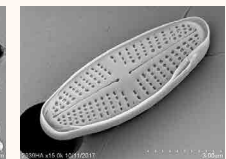
autres services de la DREAL et à ses partenaires publics. Une étude multi-paramètres de la qualité biologique de l'amont de l'Yères, en Seine-Maritime, a été lancée, visant à tester plusieurs méthodes de diagnostic rapide d'un bassin versant sur une année. Ont été suivis les diatomées, les macrophytes, les invertébrés et la température. Si les résultats s'avèrent concluants, la méthode pourra être reproduite sur de nouveaux bassins versants en fonction des besoins d'amélioration de la connaissance, pour la recherche de réservoirs de biodiversité ou pour l'évaluation des potentiels de restauration du milieu.

### Focus « taxonomie »

La science de classification du vivant est une discipline mouvante. Le volume d'analyses, l'amélioration des connaissances et techniques par analyse ADN et microscope électronique à balayage, permettent de décrire de nouvelles espèces, d'éclater des groupes, de créer de nouveaux genres. Les échantillons prélevés par le laboratoire ont mis en évidence quatre espèces non décrites qui pourraient faire l'objet de publications scientifiques.



*Nitzschia sp*



*Achnanthydium sp*



*Gomphonema sp*



*Hippodonta sp*

Prélèvements DREAL Normandie  
photos LIST CRPGL Luxembourg

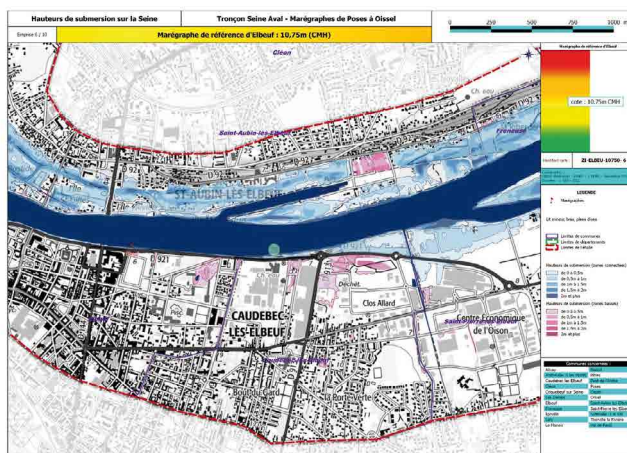
## L'hydrologie et la prévision des crues en 2017

La saison hydrologique 2016 - 2017 a été particulièrement peu marquée en matière de crues. Elle a permis l'aboutissement de plusieurs projets menés par le service de prévision des crues Seine aval et Côtiers Normands.

En mars 2017, trois nouveaux cours d'eau ont été ajoutés à ceux suivis par l'État, au titre

de la prévision des crues : Le Noireau, dans le Calvados et l'Orne, qui constitue un nouveau tronçon réglementaire, et les parties aval de l'Orbiquet, dans le Calvados, et de la Calonne, dans le Calvados et l'Eure, désormais rattachées au tronçon réglementaire de la Touques, dans le Calvados et l'Orne.

L'élaboration des cartes de zones inondées potentielles s'est poursuivie avec la production des cartes sur les tronçons réglementaires de la Vire, dans le Calvados et la Manche, et de la Seine aval. Il s'agit de pouvoir associer, aux prévisions chiffrées, des maximum attendus dans les prochaines 24h aux stations et marégraphes de référence, et la cartographie des zones inondées correspondantes. Ces cartes destinées aux seuls responsables de la gestion



Exemple de carte de zone inondée potentielle : le secteur d'Elbeuf, St Aubin-lès-Elbeuf, et Caudebec-lès-Elbeuf pour une cote de 10,75 m CMH au marégraphe d'Elbeuf

de crise ont pour objectif de faciliter les décisions de mise en sûreté éventuelle des populations et de leurs biens dans les heures qui vont précéder un événement. Enfin, l'année 2017 a vu le déploiement du système d'avertissement « Vigicrues Flash », ouvert à plus de 1 000 communes sur les cinq départements de Normandie. Développé par l'Institut national de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture (IRSTEA) et le Service Central d'Hydrométéorologie et d'Appui à la Prévision des Inondations (SCHAPI), ce service gratuit permet aux communes abonnées de recevoir un message simple par SMS, mél, ou téléphone, leur signalant l'imminence d'une crue forte ou très forte sur un cours d'eau de leur territoire.

## Un étiage sévère des cours d'eau en 2017

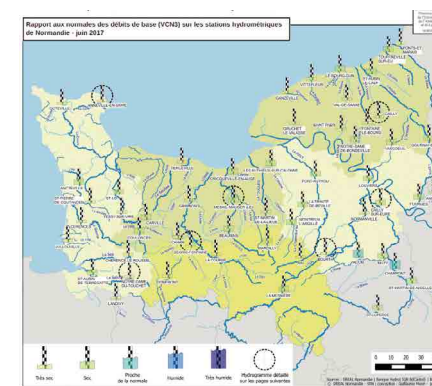
En 2017, les cours d'eau de la Normandie ont connu un étiage particulièrement sévère à la suite d'une pluviométrie hivernale 2016/2017 très déficitaire, qui n'a pas permis le rechargement des nappes d'accompagnement des cours d'eau.

À l'échelle de la Normandie, les deux secteurs géographiques les plus concernés ont été le Pays de Caux avec la Bresle, la Saône, la Durdent, la Ganzeville, l'Austreberthe, le Commerce, et le Cailly amont et le sud-ouest de la région entre l'ouest de l'Orne et le sud de la Manche avec l'Orne amont, la Rouvre, le Noireau, la Varenne, le Thar, la Sée, la Sélune et l'Airon où des records de bas débits ont été observés au cours des mois de mai, juin et juillet 2017.

Cet étiage a fait l'objet d'un suivi très régulier de la part de la DREAL Normandie en mettant à disposition des services de la police de l'eau en DDT(M), des données de débits d'étiage les plus fiables possibles, en temps réel lorsque cela était possible, ou, à défaut, *via* la production d'une donnée validée tous les 15 jours. Cette exigence de qualité des données produites est conditionnée par la réalisation régulière de mesures de débits, appelées jaugeages, sur

l'ensemble des cours d'eau, et en particulier, au droit des stations de mesure sur 50 stations, sur les 130 gérées par la DREAL : plus de 300 jaugeages ont ainsi été réalisés entre juin et septembre 2017.

Au versement, en début de chaque mois, prioritairement sur ces mêmes stations, de chroniques de débits validées sur la banque nationale HYDRO et accessibles à tous, s'ajoute la production d'un bulletin de situation hydrologique mensuel envoyé aux partenaires, et mis en ligne sur le site internet de la DREAL Normandie : <http://www.normandie.developpement-durable.gouv.fr/les-bulletins-de-situation-hydrologique-de-2017-a1208.html>



Situation hydrologique (rapport aux normales des débits de base) des cours d'eau de Normandie en juin 2017



# La mer et le littoral

## La mise en œuvre du Plan d'Action pour le Milieu Marin : Natura 2000 en mer



Gérard GAUTIER / DREAL

Marsouins communs (*Phocoena phocoena*)

Sous l'autorité de Fabienne BUCCIO, préfète de la région Normandie, préfète de la Seine-Maritime et à la demande du préfet maritime, la DREAL Normandie a collecté, en 2017, les données environnementales existantes pour la désignation de sites Natura 2000 en mer au-delà des eaux territoriales pour le secteur « Nord Bretagne », et examiné les interactions entre usages professionnels et animaux marins à

protéger. Le processus d'association des parties prenantes a permis de recueillir un avis favorable du Conseil Maritime de Façade sur les projets de nouveaux sites. Le préfet maritime a transmis les dossiers de proposition aux Ministres de l'Environnement et de la Défense en mars 2017.

La politique Natura 2000 a également été relancée pour les sites littoraux de la Manche, conformément à une

demande ministérielle. La priorité a été donnée aux sites de la baie du Mont Saint-Michel, dont la protection et la valorisation intègre à la fois le patrimoine architectural et historique et le patrimoine naturel. Un comité de pilotage unique des sites Natura 2000 de la baie a été réuni le 20 novembre et il a été rendu compte de ses travaux à la conférence de la Baie du 4 décembre.

## Les projets et événements en mer et sur le littoral normand

La DREAL a accompagné les organisateurs d'événements et les porteurs de projets, avec le souci constant de rechercher les meilleurs équilibres entre gestion durable des ressources et développement des activités.

Chantiers et manifestations nautiques ont été nombreux tout au long de l'année. On peut citer, en particulier, de nombreux ouvrages de défense contre

la mer, divers travaux préparatoires à la construction des fermes hydroliennes expérimentales au large du raz Blanchard, des campagnes de sondages géotechniques préalables à un projet de câble sous-marin au large de Saint-Valéry en Caux ou encore le championnat de France de paddle « Ocean Racing » dans le Cotentin. Des échanges pour la définition de projets ont aussi été menés avec, entre autres, la ville de

Honfleur pour des aménagements en zone portuaire ou Latitude Manche, agence d'attractivité départementale, pour la création et la réhabilitation de cheminements littoraux.

Les principaux dossiers, objet d'analyses environnementales ou d'avis, ont été :

- l'expertise de la « Véloroute Voie Verte » de la baie du Mont Saint-Michel,
- l'évaluation des incidences du « trail

de l'Archange », nouvelle course à pied au programme du week-end du marathon du Mont-Saint-Michel,

- l'étude d'impact du parc éolien en mer de Dieppe - Le Tréport,
- les quatre projets de Zones de Mouillage et d'Équipements Légers (ZMEL) des havres de la Vanlée et de la Sienne, dans la Manche.

### Les échouages de mammifères marins

29 juin, un rorqual de 10 mètres s'échoue, mort, à la Pointe de Brévands en baie des Veys. Pour le dépeçage et l'évacuation et aussi pour les prélèvements biologiques pour améliorer la connaissance scientifique, le « Réseau National d'Échouage » entre en action.

Pour préparer ces situations, la DREAL anime et dote en équipements d'intervention et de protection un groupe régional de 25 bénévoles. Cette année, un congélateur pour conserver les échantillons des autopsies a été acquis et installé à Lion-sur-Mer, dans le Calvados.



Emmanuel BERNARD

Phoques veaux-marins (*Phoca vitulina*)

## Les études sur les milieux marins et les usages, la valorisation du potentiel économique de la mer et du littoral, la protection de l'environnement

Une convention cadre pour le financement d'une cartographie fine en trois dimensions du littoral de Normandie et des Hauts-de-France a été signée par neuf partenaires. L'État apportera plus de 2 M€ à ce projet innovant de relevés topo-bathymétriques par imagerie radar effectués lors de survols par le Service Hydrographique et Océanographique de la Marine.

Les expérimentations pour la mise en place en Normandie d'une filière de valorisation des sargasses, espèce algale invasive et nuisible pour les exploitations conchylicoles, se sont poursuivies en association avec les conchyliculteurs, les pêcheurs à pied professionnels,

l'exploitant industriel intéressé, les experts techniques et les administrations compétentes.

Les protocoles des suivis environnementaux du parc éolien en mer de Fécamp, en Seine-Maritime, ont été examinés par le comité scientifique du projet.

Les études de suivi ou d'évaluation des ressources exploitables de coques et de salicornes, préalables à la délivrance des autorisations administratives de pêche et cueillette professionnelles, ont été reconduites. Elles apportent les données nécessaires pour encadrer les pratiques, en respectant les équilibres

entre besoins des professionnels et maintien des milieux naturels en bon état de conservation.

Les suivis aériens des populations de mammifères marins de la baie des Veys et de la baie du Mont-Saint-Michel ont été poursuivis et permettent de confirmer la bonne santé des deux colonies normandes.

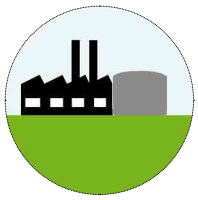
Il y a actuellement 150 veaux-marins en baie des Veys et 85 en baie du Mont-Saint-Michel, à l'année. En baie du Mont-Saint-Michel, s'ajoute la présence saisonnière d'une dizaine de phoques gris.

## Quelques chiffres

Près de **20 %** des échouages de mammifères marins, constatés en métropole, se produisent en Normandie.

**2 830 km<sup>2</sup>**, c'est la superficie de chacun des deux nouveaux sites proposés à la désignation dans le réseau Natura 2000, au-delà des eaux territoriales.

Environ **150** dossiers ont fait l'objet en 2017 d'un examen de la DREAL au titre de leurs effets ou incidences sur les milieux marins et littoraux.



# La prévention des risques technologiques et la sécurité industrielle

## Les actions de la prévention des risques industriels

La DREAL assure, auprès des cinq préfets de département, une mission de police environnementale à l'égard des établissements industriels de la région. Cette mission est réalisée par l'inspection des installations classées et couvre la vérification de la conformité des sites avec la réglementation environnementale française ou européenne, et aussi leur maîtrise des impacts environnementaux locaux et des risques pour la santé et la sécurité des riverains.

Elles se traduisent par deux grandes actions : l'encadrement réglementaire, avec l'instruction de l'autorisation initiale, de modification, de cessation d'activité des sites industriels, et la surveillance des installations avec une présence importante des inspecteurs sur le terrain.

La DREAL est également chargée du suivi des équipements sous pression et des canalisations de transport d'hydrocarbures et de distribution de gaz. Elle assure les instructions des études de danger des grandes infrastructures de

transport de matières dangereuses, dans les ports par exemple. Pour le suivi des carrières de matériaux, la DREAL assure également les missions d'inspection du travail.

L'inspection des installations classées participe aux actions de retour au bon état des milieux et de la préservation de la santé des populations notamment via :

- la prescription des meilleures techniques disponibles pour les différents secteurs industriels,
- la recherche et la réduction des substances dangereuses dans l'air et dans l'eau,
- la reconversion des friches industrielles, pour limiter la consommation d'espace vierge,
- la protection des captages d'alimentation en eau potable.

Les PPRT, prévus par la loi du 30 juillet 2003, sont des documents d'urbanisme réglementant les constructions, tant existantes que futures, dans le voisinage des sites industriels.

En Normandie, 21 plans ont été prescrits dont trois concernent d'importantes zones industrielles : Le Havre, Port-Jérôme et Rouen.

Le PPRT du Havre a été approuvé le 17 octobre 2016. Le PPRT de Petit-Quevilly et Grand-Quevilly, dont l'enquête publique s'est déroulée du 10 octobre au 9 novembre 2017, a été approuvé le 25 janvier 2018. Celui de Petit-Couronne sera approuvé en 2018. Ces PPRT font partie des plus vastes de France. De nombreux travaux ont été menés avec les industriels, collectivités et partenaires économiques pour limiter au maximum les éventuelles mesures foncières dans des zones fortement urbanisées, tout en garantissant la sécurité des riverains et des populations.

### La concertation

Le Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles de la Basse-Seine (SPPPI), animé par la DREAL, est un lieu d'échange privilégié pour les partenaires locaux : partage de connaissances, échange d'information,

## Quelques chiffres

**92 %** des dossiers d'autorisation d'exploiter et d'enregistrement instruits en moins d'un an (49 sur 53)

**20** PPRT approuvés ou soldés sur 21 PPRT prescrits

**8 000 km** de pipeline

**1 600** visites d'inspection

**1 412** établissements soumis à autorisation

**98** sites SEVESO dont 53 sites SEVESO seuil haut

**243** sites IED

concertation et mise en place de mesures de prévention. Il a été étendu, en 2017, à toute la Normandie.

Les Commissions de Suivi de Sites (CSS) ont été installées dans la région autour des sites SEVESO seuil haut et de sites de traitement des déchets. Elles sont des lieux d'information et permettent des échanges sur l'ensemble des thématiques relatives aux impacts des sites industriels.

### L'autorisation environnementale

Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2017, les différentes procédures et décisions environnementales requises pour les projets soumis à autorisation au titre des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) ou au titre des installations, ouvrages, travaux et activités (IOTA) sont fusionnées en une seule autorisation environnementale. L'autorisation environnementale est la fusion, en une seule autorisation, de plusieurs autorisations, dérogations, déclarations relevant de la compétence de l'État et requises pour un seul et même projet.

En 2017, des réunions d'information auprès des bureaux d'étude, syndicats interprofessionnels, commissaires enquêteurs et industriels ont été organisées.

### Secteurs d'information sur les sols (SIS)

La loi prévoit que l'État élabore d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2019 des Secteurs d'Informations sur les Sols recensant les sites pour lesquels il a connaissance d'une pollution avérée. Ce dispositif vient ainsi renforcer la prise en compte des risques environnementaux et sanitaires et sécuriser les opérations d'aménagement futurs.

La mise en place des SIS est pilotée par les préfets de département avec l'appui de la DREAL et en liaison avec les DDT(M). En Normandie, un peu plus de 200 sites sont susceptibles d'être placés en SIS. La métropole de Rouen Normandie, la communauté d'agglomération de Caux Vallée de Seine, Fécamp Valmont en Seine-Maritime et la communauté d'agglomération Seine Eure dans l'Eure ont démarré le travail, qui se poursuivra en 2018 avec l'ensemble des EPCI de Normandie.

Véronique MARTINS / DREAL Normandie



Usine à Grand-Quévilly (Seine-Maritime)

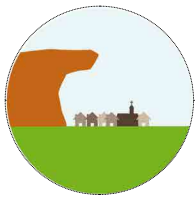
### REACH 2018

Pour les importations de produits chimiques : pas de données, pas de marché. L'enregistrement est une obligation réglementaire pour pouvoir accéder au marché européen. Pour les industriels fabriquant ou important des substances d'un pays extérieur à l'Union européenne (de 1 à 100 t/an), la date limite d'enregistrement au titre de REACH est fixée au 31 mai 2018.

### La réforme anti-endommagement

Afin de prévenir les risques d'endommagement des réseaux aériens et enterrés, la réforme anti-endommagement, entrée en application depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2012, a introduit de profonds changements dans la préparation et l'exécution des travaux. La Métropole Rouen Normandie, en partenariat avec la DREAL Normandie et GRDF, a ainsi organisé, en 2017,

3 journées d'information à ce sujet, à destination de son personnel et de ses sous-traitants. Près de 300 personnes y ont participé. L'objectif était de mettre à jour les pratiques, et d'anticiper la réalisation de plusieurs chantiers de grande ampleur dans l'agglomération Rouennaise tels que la construction d'une nouvelle ligne de transport en commun, ou les travaux d'embellissement du cœur de la Métropole.



# La prévention des risques naturels

Sur les risques naturels, l'année 2017 a surtout été marquée pour la DREAL, sous l'autorité de Fabienne BUCCIO, préfète de la région Normandie, préfète de la Seine-Maritime, de Laurent FISCUS, préfet du Calvados et de Jean-Marc SABATHÉ, préfet de la Manche, par une forte mobilisation pour apporter appui et expertise aux Directions Départementales des Territoires et de la Mer (DDTM), pour l'élaboration des Plans de Prévention des Risques inondation (PPRi) et risques littoraux (PPRL), incluant notamment des aléas submersion marine. Ces démarches, déclinées tout particulièrement sur les territoires à enjeux, visent à protéger les populations des risques d'inondation et à réduire la vulnérabilité des territoires exposés. L'année 2017 a également été marquée par la poursuite des actions de contrôle de la sécurité des ouvrages hydrauliques en Normandie et l'accompagnement des porteurs de projet dans la prévention des inondations.

## La prévention des risques littoraux

La Normandie est très concernée par le changement climatique et l'élévation du niveau de la mer. Plusieurs très grandes villes sont en bord de mer, comme Dieppe, Caen-Ouistreham et Cherbourg. Le Havre aussi est très concerné. Les 640 kilomètres de côte normande sont exposés à des types variés d'inondation : submersion marine, recul du trait de côte, inondation estuarienne.

Tempête du 4 janvier 2018 à Asnelles (Calvados)

C'est dans ce contexte que le collège des directeurs concernés, associant le DREAL Normandie et les DDTM de Seine-Maritime, du Calvados, de l'Eure et de la Manche, a organisé, le 6 décembre 2017, à Courseulles-sur-Mer dans le Calvados, un séminaire sur les plans de prévention des risques littoraux (PPRL) réunissant des agent.e.s, des chef.fe.s de service et les équipes de direction de la DREAL

et des DDT(M) de Seine-Maritime, du Calvados, de la Manche et de l'Eure. Cette journée a permis de mettre en commun l'état d'avancement des PPRL de Cherbourg (Manche), de Caen-Ouistreham (Calvados) et de Dieppe (Seine-Maritime). Des ateliers thématiques ont permis de partager les retours d'expérience et les approches. Les échanges ont également porté sur les solutions à apporter sur certains points sensibles dans l'élaboration des PPRL : concomitance des aléas, prise en compte des ouvrages, constructibilité en zones d'aléa fort.

Le séminaire va permettre d'élaborer une contribution Normandie aux textes d'application du futur décret en cours de préparation. Les mêmes services ont participé activement au séminaire national organisé le 7 décembre par la

## Quelques chiffres

La région Normandie compte actuellement

**8** plans de prévention des risques littoraux et

**7** plans de prévention multi-risques incluant l'aléa submersion marine

**212** communes couvertes par un PPR avec aléa submersion marine pour une population d'environ

**727 000** habitants.

**5** d'entre eux sont déjà approuvés.

DGALN et la DGPR sur la gestion du trait de côte.

La DREAL Normandie a présenté, le 11 décembre en CAR, un point sur les risques littoraux. Le préfet de la Manche a témoigné de l'expérience de son



Valérie GUYOT/DREAL Normandie



département et de l'accompagnement des collectivités qui a été mis en place.

La prévention du risque de submersion marine et l'accompagnement des collectivités dans la gestion du trait de

## La GEMAPI

La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) est une compétence confiée aux intercommunalités à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. Le bloc communal pourra ainsi articuler urbanisme, aménagement et développement, et prévention des inondations par une meilleure intégration du risque d'inondation dans l'aménagement du territoire : par exemple, avec la préservation des zones humides jouant le rôle de zones d'expansion des crues, notamment à travers les documents d'urbanisme et par la gestion des ouvrages de protection.

Depuis la création de cette nouvelle compétence par loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles (MAPTAM) de janvier 2014, la DREAL Normandie accompagne les DDTM, qui sous l'autorité

côte est un enjeu fort pour 2018 pour les services du MTES et du MCT portant en Normandie, sous l'autorité des préfets, les politiques ministérielles. C'est un enjeu très fort, en Normandie, du changement climatique.

des préfets de département, aident les collectivités dans la prise en main de cette nouvelle compétence. Elle a ainsi participé, en 2017, à près de 25 réunions organisées par les préfets de département avec les collectivités pour présenter la nouvelle réglementation et accompagner les élus dans la définition des systèmes d'endiguement. Elle a également publié une plaquette d'information et mis en ligne sur son site Internet des outils d'aide à la prise de cette nouvelle compétence.

## Quelques chiffres

**540 km** de digues identifiées au 1<sup>er</sup> janvier 2017 dont

**278 km** classés au titre de la réglementation relative aux ouvrages hydrauliques.

## Le PAPI de l'Austreberthe

Les programmes d'actions de prévention contre les inondations (PAPI) ont pour objet de promouvoir une gestion intégrée des risques d'inondation en vue de réduire leurs conséquences dommageables sur la santé humaine, les biens, les activités économiques et l'environnement. Les PAPI sont portés par les collectivités territoriales ou leurs groupements. Outil de contractualisation entre l'État et les collectivités, le dispositif PAPI permet la mise en œuvre d'une politique globale, pensée à l'échelle du bassin de risque.

Après avoir porté avec succès un premier PAPI, le Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Austreberthe et du Saffimbec (SMBVAS) a obtenu la labellisation de son second PAPI en 2012. Après quelques années de mise en œuvre, il est apparu que ce dernier devait être amendé : le montant des actions devait être actualisé et la durée du programme prolongée. La DREAL Normandie a ainsi apporté son concours de 2016 à 2017 à la préfète de la Seine-Maritime dans l'accompagnement du SMBVAS pour la rédaction de son dossier d'avenant. Elle

Duclair (Seine-Maritime)



DREAL Normandie

## Quelques chiffres

**3** programmes d'action de prévention des inondations (PAPI) en Normandie

et **1** projet « plans de submersion rapide » (PSR) (hors PAPI) labellisé en Normandie

**1<sup>er</sup>** PAPI Austreberthe 2004 à 2010 : 6 millions d'euros d'actions

**2<sup>e</sup>** PAPI Austreberthe 2013-2019 : 2,7 millions d'euros d'actions.

a ensuite instruit le dossier qui a été labellisé le 8 juin 2017.



# L'énergie, l'air et le climat

## La production d'énergies renouvelables et les réseaux d'énergie

La DREAL intervient tout au long du processus de mise en œuvre des installations de production d'énergie renouvelable :

- accompagnement des porteurs de projets,
- notes rappelant les enjeux des territoires concernés par des projets d'éolien terrestre, notamment en terme de biodiversité et de paysage,
- instruction des demandes

d'autorisations,  
• contrôle des installations en service.

Les filières éolien terrestre et photovoltaïque ont connu un développement régulier en Normandie en 2017.

La production de biogaz par méthanisation fait l'objet d'actions impulsées par notamment la DREAL, la

DRAAF et l'Ademe afin d'exploiter au mieux le potentiel normand. Les projets d'injection de biogaz dans les réseaux se développent en complément de la production d'électricité et de chaleur.

Les projets de parcs éoliens en mer au large de Courseulles (450 MW), dans le Calvados, et Fécamp (498 MW), en Seine-Maritime, ainsi que leur raccordement, ont obtenu leurs dernières autorisations administratives début 2017 permettant la poursuite du processus qui devrait aboutir à leur implantation à partir de 2020. Les autorisations administratives de la ferme pilote hydroliennes au Raz Blanchard ont été obtenues en mars 2017. Des consultations préalables en vue d'un potentiel appel d'offre relatif à l'implantation de fermes commerciales de plus grande ampleur ont démarré début 2017. Enfin, les dossiers de demande d'autorisations du projet de parc éolien en mer de Dieppe Le Tréport, ont été déposés en mai 2017.

Éoliennes à Fécamp (Seine-Maritime)



Séverine BERNARD/DREAL Normandie

## Quelques chiffres

**70** parcs éoliens raccordés  
(puissance cumulée : 667 MW)

**35** parcs en instance  
(puissance cumulée : 406 MW)

**44** lauréats aux appels d'offre photovoltaïque  
(puissance cumulée 40 MW)

L'instruction a donc démarré à l'été.

L'Union européenne développe les liaisons électriques haute tension au sein de son territoire pour notamment exploiter, au mieux, l'électricité produite par le mix énergétique qui combine l'énergie nucléaire, l'énergie fossile et l'énergie renouvelable. En Normandie, le projet d'interconnexion IFA 2<sup>1</sup>, reliant Merville-Franceville, dans le Calvados, à Southampton, a obtenu les principales autorisations. Elle devrait être opérationnelle en 2021. Le projet d'interconnexion FAB<sup>2</sup>, reliant Siouville, dans la Manche, Aurigny et Exeter en Angleterre, est en cours d'instruction.

1 - Interconnexion France-Angleterre 2

2 - France Alderney Britain

## L'appropriation de la transition énergétique

La communauté de travail « Transition Énergétique en Normandie » pilotée sous l'autorité de Fabienne BUCCIO, préfète de la région Normandie, préfète de la Seine-Maritime, par le SGAR et la DREAL

réunit les DDT(M), l'Ademe, la Caisse des Dépôts et la Région. Tout au long de cette année, elle a assuré la mise en paiement des conventions financières des lauréats de l'appel à projets national

« TEPCV ». Elle a également coordonné l'action de ses membres en matière d'accompagnement des collectivités devant réaliser un PCAET.

## La qualité de l'air

En 2017, les cinq départements de Normandie ont été concernés par au moins un épisode de pollution

aux particules fines. L'Eure, la Seine-Maritime et le Calvados ont également connu un dépassement des seuils de

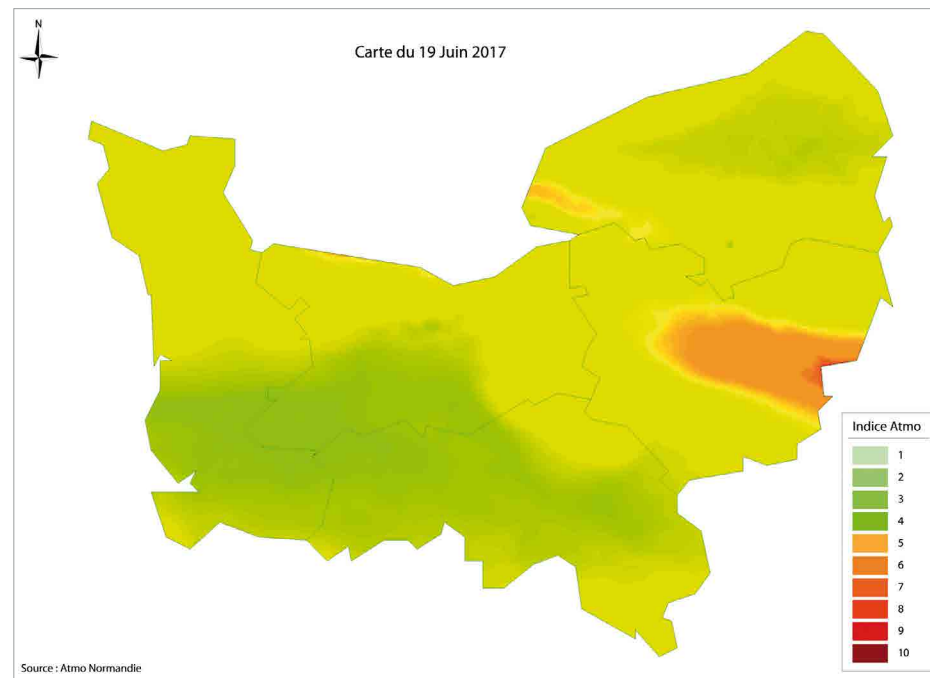
concentration en ozone durant l'été 2017 sur de courtes périodes. Les préfetures de département, avec l'appui de la DREAL, transposent le nouveau dispositif de gestion des épisodes de pollution, en faisant évoluer l'arrêté inter-préfectoral permettant la prise de mesures informatives ou contraignantes réduisant l'impact sanitaire de ces épisodes de pollution sur la population.

La candidature portée par la préfeture de région Normandie à l'appel à projets européen Life intégré n'a finalement pas été retenue par la commission Européenne mais elle a permis de susciter une dynamique positive qui continuera de renforcer la mise en œuvre du Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA).



Séverine BERNARD/DREAL Normandie

Camion de mesure Atmo Normandie



Carte indice Atmo du 19 juin 2017

La DREAL est chargée de suivre, auprès de Fabienne BUCCIO, préfète de la région Normandie, préfète de la Seine-Maritime, la mise en œuvre de la convention signée entre le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire et la Métropole Rouen Normandie dans le cadre de l'appel à projets « Villes respirables en 5 ans ». Parmi les actions prévues dans cette convention figure l'étude de la mise en place, à terme, d'une zone à circulation restreinte (ZCR) au sein de la Métropole.



# Le développement durable et l'économie circulaire

## L'économie circulaire : les premiers pas vers une stratégie régionale

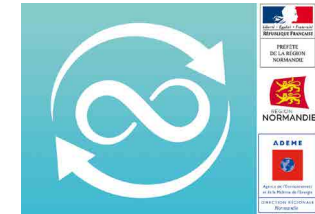
Pour accélérer la transition vers une économie circulaire, la préfecture de région, avec l'appui de la DREAL, de la DIRECCTE et de l'Ademe, a, en liaison avec la Région, créé une instance de coordination régionale, le Comité Régional de l'Économie Circulaire (CREC). Son objectif est de construire

une stratégie de l'économie circulaire en Normandie en associant les partenaires du territoire déjà engagés dans la préservation des ressources ou la valorisation des déchets.

La gouvernance s'articule autour :

- du CREC pour favoriser et accompagner les dynamiques ;

- des réseaux ou « clubs » des partenaires investis dans une ou plusieurs thématiques ;
- d'un laboratoire d'idées, mettant en relation le monde de la recherche, les réseaux et les porteurs de projet ;
- de la mobilisation des citoyens, et des consommateurs dans une



- communauté des partenaires de l'économie circulaire en Normandie ;
- d'un centre de ressources numériques pour favoriser la transversalité, l'interconnaissance et la coopération.

## Les premières assises de l'économie circulaire de Normandie

Les stands de l'exposition



Valérie GUYOT/DREAL Normandie

Le 17 novembre 2017, le Comité Régional de l'Économie Circulaire a organisé les premières assises de l'économie circulaire en Normandie à l'Abbaye de Gruchet-le-Valasse en Seine-Maritime, avec l'objectif de fédérer tous les partenaires.

Les participants ont d'abord eu l'occasion de visiter une exposition présentant les initiatives : outils pour éviter le gaspillage alimentaire, producteurs de matériaux biosourcés, ressourceries, synergies inter-entreprises... au total 25 stands rompant avec le modèle d'économie

linéaire.

Un débat a été organisé sur le thème « Comment ensemble libérer le potentiel de l'économie circulaire en Normandie ». Étaient également présentés les outils et moyens mis à disposition des partenaires comme le centre de ressources numériques, le laboratoire d'idées, l'appel à manifestation d'intérêt.

L'après-midi, les participants ont pu contribuer à l'écriture de la stratégie régionale à l'occasion d'un « world café » où chacun a pu exprimer ses attentes et ses propositions.



Éoliennes de Conteville (Calvados)

## Quelques chiffres

Accompagnement  
du développement durable :

**36** projets d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) ont été soutenus en 2017 pour un montant global de 167 800 €.

**8** chantiers de jeunes bénévoles ont reçu un soutien pour un montant global d'aides de 10 000 €.

**13** projets ont été financés dans le cadre de l'appel à projets sur la prévention et la réduction du gaspillage alimentaire en Normandie assuré par la DRAAF, la DREAL et l'Ademe pour un montant global d'aides de 72 000 €.

**14** jours de formation ont été dispensés par les deux compagnies de commissaires enquêteurs en 2017 avec un appui technique et financier de 10 000 €.

**54** associations au total ont bénéficié d'un accompagnement dans le cadre de la mise en œuvre du Développement Durable.

## Les objectifs 2030 pour les territoires durables

Le réseau des « territoires durables » regroupe les collectivités engagées dans un projet territorial de développement durable. Il est co-animé par la préfecture de région, avec l'appui de la DREAL, et la Région Normandie avec l'appui de l'Agence Régionale de l'Environnement de Normandie (ARE).

En 2017, ce réseau s'est réuni à deux reprises pour échanger sur la protection de la biodiversité et sur les objectifs du développement durable (ODD). La dernière rencontre a permis aux territoires d'analyser leurs démarches au travers des 17 ODD, avec l'appui du comité 21 et du Commissariat Général au Développement Durable du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire.

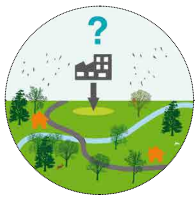
Des ateliers, regroupant élus et agents, ont permis de cibler les actions répondant aux ODD et les méthodes garantissant leur succès. Cette journée est la première d'une série qui accompagnera les territoires dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable pour la participation de la Normandie à l'Agenda France 2030.

## La lutte contre le gaspillage alimentaire

En février 2017, comme en 2016, la DREAL s'est de nouveau associée à l'Ademe et la DRAAF, sous l'autorité de la préfète de région, pour lancer un appel à projets « Prévention et réduction du gaspillage alimentaire en Normandie ».

En parallèle, la DREAL s'est investie en tant que membre du comité de pilotage dans le Réseau pour Éviter le Gaspillage Alimentaire (RÉGAL) de Normandie, composé des partenaires régionaux de la chaîne alimentaire et comportant

285 correspondants. Elle a participé à l'assemblée plénière qui s'est réunie le 22 septembre 2017 à Rouen, au cours de laquelle elle a procédé à l'interview de 6 représentants de structures membres du réseau.



# L'évaluation environnementale

## Quelques chiffres

Le pôle évaluation environnementale de la DREAL, prépare les avis de l'autorité environnementale (préfète de la région Normandie et MR Ae Normandie) en chiffres (année 2017) :

**12** agents

**100** décisions cas par cas au titre des plans et programmes

**50** avis au titre des plans et programmes

**150** décisions cas par cas au titre des projets

**75** avis au titre des projets

Environ **12 %** de dossiers au titre des cas par cas sont soumis à évaluation environnementale

Environ **80** réunions de cadrage ont eu lieu avec les porteurs de projet

## L'évaluation environnementale

L'évaluation environnementale comprend la réalisation d'une étude d'impact, l'examen, par l'autorité compétente pour autoriser le plan/programme ou le projet, de l'ensemble des informations présentées dans cette étude d'impact, la consultation

de l'autorité environnementale puis l'avis de l'autorité environnementale, la consultation des collectivités et du public, les mesures d'évitement, de réduction et de compensation proposées par le maître d'ouvrage, et, au final, la décision d'autorisation.

L'évaluation environnementale permet ainsi de décrire et d'apprécier, de manière appropriée, les incidences notables d'un plan/programme ou d'un projet sur l'environnement, dans toutes ses composantes. Ces incidences doivent être analysées le plus en amont possible.

## La modernisation du droit de l'environnement

Faisant suite aux travaux relatifs à la modernisation du droit de l'environnement, l'ordonnance relative à l'évaluation environnementale du 3 août 2016 vise notamment à simplifier

et clarifier la procédure applicable à l'évaluation environnementale. La description des projets se veut plus exhaustive ; les études d'impact sont davantage ciblées sur les enjeux identifiés

*a priori*. Les incidences susceptibles de résulter de la vulnérabilité du projet aux risques d'accidents majeurs et aux catastrophes pertinents pour le projet doivent être étudiées.

## Le profil environnemental régional de la Normandie

En 2017, la DREAL a piloté le travail de rédaction des composantes air et climat du profil environnemental de la Normandie. Ce profil, à la rédaction duquel de nombreux partenaires ont

collaboré, permet de dresser un état des lieux de l'environnement et identifie les grands enjeux et orientations pour le territoire. Ce document est précieux pour les porteurs de projet, administrations,

et pour l'autorité environnementale elle-même dans le cadre de la conduite des évaluations environnementales.



La Roche d'Oêtre (Orne)

## L'autorisation environnementale

La réforme de l'autorisation environnementale est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> mars 2017 sur l'ensemble du territoire national. Pour les projets soumis à autorisation au titre des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) ou des installations, ouvrages, travaux et activités (IOTA) soumis à la législation sur l'eau, les deux procédures sont fusionnées au sein de l'autorisation environnementale. Sont également concernés, les projets soumis à

évaluation environnementale et qui ne sont pas soumis à une autorisation administrative susceptible de porter les mesures d'évitement, de réduction ou de compensation.

Cette autorisation environnementale inclut notamment les prescriptions suivantes :

- autorisation spéciale au titre de la législation des sites classés ;
- dérogations à l'interdiction d'atteinte aux espèces et habitats protégés ;
- autorisation de défrichement ;

- autorisation spéciale au titre de la législation des réserves naturelles nationales.

Cette autorisation permet aux pétitionnaires de disposer d'un interlocuteur unique dans les services de l'État, de renforcer le rôle de ces services en phase amont et d'instaurer une organisation permettant une instruction efficace, garante de la préservation des enjeux environnementaux et du respect des délais d'instruction.

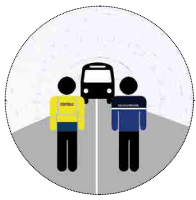
## Quelques chiffres

Le déploiement de l'autorisation environnementale en Normandie, c'est pour 2017 :

plus de **35** réunions d'échanges, d'informations et de formations

plus de **600** personnes informées

**21** dossiers déposés et 4 dossiers en phase amont



# Les contrôles des transports et des véhicules

## Les contrôles des transports

Sous l'autorité de Fabienne BUCCIO, préfète de la région Normandie, préfète de la Seine-Maritime, la DREAL assure des missions de contrôle qui contribuent à l'amélioration de la sécurité routière et au respect des règles de concurrence à l'échelle européenne.

Les contrôleurs des transports terrestres ont procédé en 2017, sur l'ensemble de la région, au contrôle sur routes de près de 5 000 véhicules, dont plus de 40 %

immatriculés à l'étranger. Les constats effectués portent notamment sur le non-respect des temps de conduite et de repos, du code de la route et d'autres réglementations relatives au transport routier et ont conduit à relever près de 1 500 infractions, dont plus de 10 % de nature délictuelle.

Le transport de matières dangereuses fait également l'objet d'une vigilance particulière, avec un taux de plus de 11 % des véhicules contrôlés et des actions spécifiques engagées sur le contrôle des véhicules de transport d'hydrocarbures tant sur routes que dans des sites de chargement tels que des

dépôts pétroliers.

Des contrôles ont été engagés dans 190 entreprises de transport de la région.

Des actions de lutte contre le cabotage irrégulier et le travail illégal ont été conduites, en 2017, sur routes et en entreprises, notamment dans le cadre de l'action des Comités Opérationnels Départementaux Anti-Fraudes (CODAF), ainsi que dans le domaine du déménagement et du contrôle du détachement des salariés étrangers.

Enfin, plus de 3 000 véhicules de tous tonnages ont été pesés : près d'un tiers de ces véhicules se sont révélés en surcharge.

## Les entreprises de transport

En Normandie, plus de 3 600 entreprises sont inscrites aux registres des professionnels du transport : transport de marchandises, transport de voyageurs et commissionnaire de transport.

En 2017, la DREAL a enregistré près de 300 inscriptions nouvelles et un

peu moins de radiations d'entreprises de transport. Près de 400 attestations de capacité professionnelle ont été délivrées par la DREAL, au nom de la préfète de région, dont un peu moins d'une centaine en transport léger.

### La sécurité routière

Au sein de la DREAL, l'observatoire régional de sécurité routière contribue à l'application de la politique nationale de sécurité routière.

Il édite chaque mois un bilan provisoire de l'accidentalité sur les routes de la région, et chaque année un bilan définitif.

Les actions menées au cours de l'année en matière de sécurité routière, en lien avec les services des préfectures et des Directions Départementales des Territoires et de la Mer, ont porté notamment sur l'alcool, les jeunes et les 2 roues motorisés.

La moitié des 13 centres de formations professionnelles pour les conducteurs routiers, agréés en Normandie, a fait l'objet en 2017 d'opérations de contrôle. Ces contrôles n'ont pas mis en évidence de dysfonctionnements notables.



Véronique MARTINS / DREAL Normandie



## Le contrôle des véhicules

Sous l'autorité des préfets de département, la DREAL a réalisé, en 2017, une quarantaine de réceptions par type de véhicules construits en série, auprès des constructeurs de véhicules de la région, de véhicules agricoles en particulier et près de 1 200 réceptions à titre isolé de véhicules construits à l'unité,

de véhicules importés ou de véhicules modifiés après immatriculation. Près de 700 certificats d'agrément ont été établis pour des véhicules de transport de matières dangereuses et une trentaine d'attestations d'aménagement pour des transports en commun de personnes.

## Les centres de contrôle technique

Sur les 358 centres de contrôle technique de véhicules légers de la Normandie, près de 70 ont fait l'objet d'une visite de surveillance approfondie de leurs installations en 2017.

Les visites inopinées réalisées ont permis la supervision de près de 200 contrôleurs. Enfin, 11 centres ont fait l'objet d'un nouvel agrément.

25 visites de surveillance ont été menées au sein des centres de contrôle technique de poids lourds de la région, afin de superviser le contrôle d'une trentaine de véhicules. Ces supervisions ont concerné une vingtaine de contrôleurs et un peu plus de la moitié des 25 centres que compte la région.



DREAL Normandie

Contrôle d'un véhicule de transport de personnes à mobilité réduite

4 centres ont fait l'objet d'une visite approfondie des installations.

Environ cinquante contrôles de véhicules déjà réalisés par les contrôleurs des

centres ont été renouvelés en présence des agents de la DREAL.

### L'animation du secteur des transports

- La DREAL contribue, au travers de différentes démarches, à l'animation du secteur des transports.
- En 2017, 19 entreprises de transport routier ont signé la charte d'engagement volontaire de réduction des émissions de CO<sub>2</sub>.
- L'observatoire social des transports a publié son tableau de bord annuel, ainsi qu'un dépliant sur les différents dispositifs proposés aux dirigeants d'entreprises de transport routier en Normandie : médiation, redressement productif et conseil en ressources humaines. Le dépliant sur les différents modes d'accès à l'activité professionnelle de transport léger de personnes a été mis à jour.
- L'extension, à l'ensemble de la Normandie, du protocole visant à favoriser l'accès des femmes aux métiers du transport routier a été signé le 27 mars 2017.



# Le management de la connaissance et l'appui aux projets

## Quelques chiffres

La DREAL Normandie fait partie des

**20** producteurs européens de données environnementales à publier dans plus de 20 thèmes recensés par la Directive INSPIRE.

**240** séries de données SIG sont accessibles au grand public sur internet.

**10 000** vues par trimestre des cartes interactives Carmen, soit le compte le plus fréquenté des adhérents.

Plus de **130** réponses à des demandes de données statistiques apportées aux partenaires publics, collectivités territoriales essentiellement.

Plus de **320** cartes produites pour les besoins internes.

**3 500** visites par mois pour les pages "Données, cartes et publications" du site internet de la DREAL.

**427** études capitalisées et

**25 000** boîtes d'archives référencées.

Le management de la connaissance s'appuie, en DREAL Normandie, sur un service transversal. Une équipe innovante et connectée assure la capitalisation, la valorisation et en partie la production des connaissances par ses compétences en information géographique, en statistiques, en documentation et en gestion de la donnée.

## Faciliter l'accès aux données et connaissances

Le service du management de la connaissance et de l'appui aux projets anime la rubrique internet « Données, cartes et publications » de la DREAL et y met à disposition de tous :

- des cartographies interactives, une cartothèque, un atlas annuel,
- le catalogue de données géographiques de GéoNormandie des chiffres clés et des indicateurs,
- le Registre cartographique de la Compensation Environnementale, la

base des données communales, la cartographie des avis de l'autorité environnementale,

- des publications de la DREAL et la revue Actualité des études.



Sous l'autorité de la préfecture de région, la DREAL en liaison avec le Conseil Régional, met à disposition un Catalogue Interactif Régional de Consultation des Études : études accessibles au grand public. Le réseau des contributeurs s'est enrichi, en 2017, par l'adhésion de l'INSEE, de la DIRMER et du GIP Seine Aval.



DREAL Normandie

## Pour en savoir plus

Données cartes et publications : <http://www.normandie.developpement-durable.gouv.fr/donnees-cartes-et-publications-r37.html>

GéoNormandie : <http://www.geonormandie.fr/accueil>

CIRCE : <http://www.etudes-normandie.fr/accueil>



Hackathon et Données Normandes. HackDN est lauréat de l'appel à projets du Commissariat Général au Développement Durable. L'ouverture de l'interface est prévue en 2018.

Elle participe enfin au développement d'un téléservice national de publication des études d'impact sur l'environnement et de collecte des données de biodiversité. Prévu dans la loi de reconquête de la biodiversité, il est opérationnel depuis la fin 2017.

La transformation numérique de la DREAL est en cours avec une démarche sur les systèmes d'informations qui a consisté à « penser ensemble nos usages ». Devant le foisonnement d'outils, logiciels et services web, et face aux enjeux d'acquisition et de partage des données et savoirs, et de montée en puissance du travail collaboratif et à distance, il était devenu nécessaire de prendre du recul et de penser les usages avant de penser les outils, pour construire une compréhension commune des changements globaux induits par le numérique. Ce travail collectif au sein de la DREAL a permis de repérer les innovations déjà à l'œuvre et d'identifier les axes de progrès.

## L'appui aux projets : un travail transversal en DREAL et partenarial

La DREAL a réalisé une mise à jour de la cartographie du risque d'inondation par les nappes phréatiques entre Granville et Flamanville, dans la Manche, associant savoir-faire cartographique, connaissance des milieux naturels et compétences risques.

Elle a produit, en collaboration avec l'Université de Rennes, une étude de modélisation de l'impact de l'élévation du niveau marin sur les écoulements souterrains de la côte ouest du département de la Manche.

La DREAL continue d'œuvrer à l'acquisition et à la diffusion des données scientifiques et techniques sur le changement climatique et ses impacts.

Ses services métiers et le service du management de la connaissance et de l'appui aux projets collaborent pour la mise en place d'une veille sur les projets économiques majeurs de la Normandie, la mise à jour du profil environnemental régional, le suivi et l'évaluation de la Directive Territoriale d'Aménagement de l'Estuaire de la Seine et le catalogue des études.

### La base de données sur l'éolien terrestre en Normandie

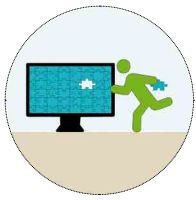
Une base de données géographiques a été créée pour :

- assembler les informations collectées par plusieurs services métiers de la DREAL sur l'éolien terrestre ;
- permettre d'instruire et de suivre les projets d'implantation de parcs éoliens
- cartographier les parcs éoliens ;
- permettre un état des lieux rapide et synthétique ;
- mettre à disposition les données selon les préconisations de la directive INSPIRE.

La cartographie interactive et les données associées sont disponibles ici :

[http://carto.geo-ide.application.developpement-durable.gouv.fr/68/Eolien\\_R28.map](http://carto.geo-ide.application.developpement-durable.gouv.fr/68/Eolien_R28.map)





# Les fonctions supports régionales

Le Service du Pilotage Régional (SPR) regroupe l'ensemble des fonctions support de niveau régional assurées par la DREAL. Le service assiste le directeur qui tient cette responsabilité de la préfète de région par délégation, dans ses fonctions de responsable délégué des budgets opérationnels de programmes (RBOP) et de responsable de la zone de gouvernance des emplois (RZGE). Le SPR assiste la direction en tant que responsable régional des ressources humaines (RRH).

Le SPR assure également pour les services déconcentrés portant les politiques du MTES et du MCT en Normandie les fonctions mutualisées suivantes :

- le pilotage régional du développement des compétences en liaison avec le CVRH de Rouen,
- la gestion administrative et la paye des agents affectés en Normandie et Outre-Mer, dans les services portant les politiques du MTES et du MCT,
- le service social du travail et la médecine de prévention.

## Le pilotage régional

Le bureau de l'appui au pilotage régional (BAPR) a organisé le dialogue de gestion local avec les directions portant les politiques du MTES et du MCT en Normandie. Il a ensuite préparé le dialogue de gestion entre la préfète de région, d'une part, et la Secrétaire générale du MTES et du MCT et les

responsables de programme d'autre part. Le BAPR a assuré tout au long de l'année le suivi budgétaire et des effectifs. La commission administrative paritaire régionale des adjoints administratifs, les commissions régionales de concertation de l'action sociale (CRCAS), le collège RH de la ZGE, les commissions indemnitaires

régionales et l'instance de concertation régionale ont été régulièrement réunies. En 2017, le décroisement des effectifs entre le MTES et le Ministère de l'Agriculture a été achevé et le décroisement des effectifs entre le MTES et le Ministère de l'Intérieur en matière de sécurité routière a été engagé.

Une nouvelle démarche de pilotage des effectifs en flux a été mise en place afin d'améliorer la connaissance des mouvements de personnel au sein et hors de la ZGE et de développer l'exploitation des outils nécessaires à la mise en place d'un plan de gestion prévisionnel des ressources humaines régional (GPRH).

## Le développement des compétences

Le pôle régional de développement des compétences a élaboré le programme régional de formation sur les politiques du MTES et du MCT. Des formations communes à toutes les directions de la région portant les politiques des deux ministères ont

été organisées : un séminaire sur la transition énergétique pour la croissance verte, une conférence sur la géographie physique et la géographie humaine dans le cadre du cycle de formation sur le développement soutenable des

territoires de la Normandie, trois sessions de formation au management, une session de formation au management à distance et le déploiement d'un dispositif de codéveloppement pour les encadrants.

Plan Régional de Développement des Compétences de Normandie (2016-2018)



## La gestion administrative et la paye

Les agents du pôle support intégré de gestion administrative et de paye de Normandie (PSI GA-Paye) assurent tous les mois la paye de 3 400 agents en poste en Normandie et dans les DROM (Directions d'Outre-Mer), soit 19 services employeurs : les 5 DDT(M), la DIRM MEMN, la DIRNO, les 4 DEAL, les 4 DM, la DREAL, le CVRH.

Ces agents produisent les arrêtés qui traduisent les évolutions de carrière, les changements d'échelons, ou les mutations. La masse salariale correspondante s'élève à 130 millions d'euros par an. Cet enjeu financier nécessite de la part des gestionnaires

de paye une vigilance de chaque instant et un grand professionnalisme.

En 2017, la gestion des agents de la DREAL a été regroupée auprès du service de liaison des rémunérations de la DRFiP à Rouen. Le protocole Parcours Professionnels Carrières et Rémunérations (PPCR) a été mis en œuvre, les agents ont été reclassés dans les nouvelles grilles indiciaires et le transfert « primes/points » a été réalisé. Les échanges d'informations entre les services employeurs et le PSI GA-Paye ont générés 6 800 évolutions de situation dans la carrière des agents gérés.

## La médecine de prévention

Les médecins de prévention de Rouen et de Caen ont assuré le suivi médical de l'ensemble des agents de la DREAL, en priorisant les postes à risques. Ils ont réalisé des études de poste de travail et contribué à la prévention des risques professionnels en recevant les agents qui le souhaitaient, en participant aux réunions du CHSCT et en veillant à

l'intégration au travail des personnes en situation de handicap.

Au deuxième semestre 2017, un nouveau médecin de prévention est arrivé à Rouen et deux infirmières ont été recrutées, l'une à Rouen et l'autre à Caen.

## Budget en M€ d'autorisation d'engagement 2017

BOP régionaux et BOP centraux	Montants 2017 (M€ en CP)
	Tous services
Urbanisme-Territoires et Amélioration de l'Habitat	6,70
Paysages-Eau-Biodiversité	16,23
Prévention des risques	0,92
Infrastructures et services de transports	20,30
Sécurité et affaires maritimes pêche et aquaculture	4,45
Sécurité et éducation routières	0,63
Commissariat général au développement durable	0,10
Prestations sociales et prévention	0,63
Masse salariale et dépenses de personnel	104,30
<b>Total</b>	<b>154,26</b>

Enfin, les deux unités retraite ont pour mission de répondre aux agents sur leurs droits à la retraite, d'établir des

simulations financières de leur pension et d'assurer la complétude des dossiers.

## Le service social du travail

Le bureau du service social du travail assure le suivi social des agents des services portant les politiques du MTES et du MCT en région et des directions et établissements publics pour lesquels une convention a été signée.

Il propose aux agents et à l'encadrement un accompagnement dans le domaine

de l'amélioration des conditions de vie au travail et de vie personnelle, ainsi qu'en matière de prévention des risques psychosociaux.

Il est aussi investi dans l'accompagnement et l'insertion des agents en situation de handicap ou fragilisés.



# Les fonctions supports de la DREAL

En 2017, les agents du secrétariat général se sont mobilisés pour mettre en œuvre les politiques ministérielles liées aux fonctions support, contribuer à consolider la nouvelle organisation de la DREAL fusionnée et accompagner au quotidien les services et les agents en favorisant un dialogue social de qualité.

## La déclinaison locale de politiques ministérielles « supports » modernisées et optimisées

La déclinaison locale de dispositifs ministériels dans les domaines RH, budgétaire et immobilier a conduit la DREAL à :

- mettre en œuvre le compte personnel de formation (CPF) : entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2017, il est alimenté automatiquement par les droits acquis au titre de l'ancien droit individuel à la formation pour les agents publics ayant plus de 6 ans d'ancienneté avec un plafonnement à 120 heures pour l'année 2017,

- instruire 195 dossiers de demande de mobilité qui se sont traduits par 32 mouvements « entrants », 26 « sortants » et 30 « internes »,
- organiser le passage de 3 à 2 cycles de mobilité annuels,
- déployer le télétravail et procéder à l'instruction de 14 demandes



- (4 en sites distants et 10 à domicile) avec l'appui d'un référent chargé d'accompagner les agents et les encadrants dans cette démarche,
- adapter la programmation, le suivi et le rendu compte de son budget de fonctionnement au BOP 333 « moyens mutualisés des administrations déconcentrées » sous pilotage du SGAR de Normandie,
- contribuer à la définition de la stratégie immobilière 2018-2023 de l'État en région Normandie.

## L'accompagnement des services



Dans le cadre du déploiement de l'outil informatique Chorus DT, système informatique de remboursement des frais de déplacement professionnels, la DREAL a assuré la formation et l'assistance des nouveaux référents désignés dans chaque service.

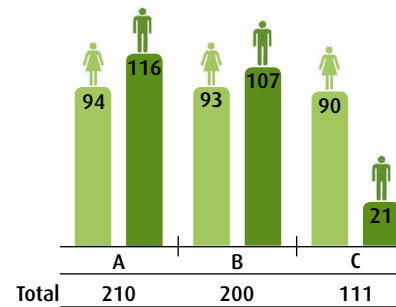
Les équipes du Bureau des Finances et des Marchés Publics (BFMP) et du Bureau de la Logistique et de l'Immobilier (BLI) apportent également, conseil et expertise aux services dans les domaines de la commande publique et du suivi budgétaire.

## L'exigence d'un dialogue social de qualité

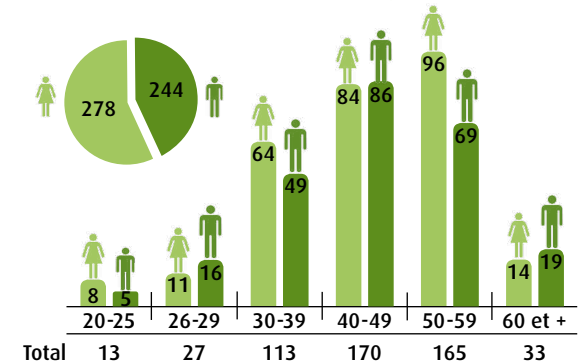
En 2017, la DREAL a entamé l'élaboration de son premier bilan social au format fusionné : instrument incontournable du dialogue social, cet outil d'observation et d'analyse reprend les principales données chiffrées relative à l'emploi, les conditions de santé et de sécurité, le temps de travail, la formation, les relations professionnelles et l'égalité femmes/hommes.

La deuxième phase de la démarche de tierce expertise RH, engagée en 2016 en vue d'un accompagnement sur 3 ans du processus de fusion, a été conduite en 2017 avec l'appui d'un cabinet agréé de psychosociologues du travail.

Répartition des effectifs par catégorie et par sexe



Répartition des effectifs par âge et par sexe



La Mission Affaire Juridique (MAJ) propose aux services son expertise sur la bonne application de la réglementation et la déontologie de l'action publique . Elle s'attache à travailler en mode réseau pour apporter des réponses complètes et fiables. Cette année, elle a ainsi rendu 36 expertises et avis à la demande des services.

Mieux se faire connaître lors des rencontres du personnel, journée des nouveaux arrivants, séminaires des cadres, assemblées générales du

personnel, pour mieux accompagner au quotidien les agents et les services en assurant qualité et rationalité, telle est la nouvelle dynamique initiée par les équipes en charge de la fonction documentaire. Grâce à une reconfiguration de l'offre documentaire numérique et la maîtrise des outils électroniques de gestion des données et de l'archivage, de nouveaux services sont également proposés aux agents.

## La fiabilisation des circuits financiers

Le BFMP s'est consacré à poursuivre la fiabilisation des circuits financiers de la DREAL par la mise en œuvre du plan d'actions du contrôle interne comptable (CIC) avec un suivi spécifique sur le processus de la commande publique routière. Le dispositif national a été complété par des orientations locales avec 3 actions prioritaires : diminuer les délais de paiement, fiabiliser les dossiers de subvention et renforcer la maîtrise des frais de déplacements.

La DREAL a ainsi réduit son délai global de paiement à 16 jours, indicateur souligné en point fort lors de la double certification ISO 9001-ISO 14001 de juin 2017.

BOP DREAL Normandie	Dotation 2017 (M€ en AE)
Urbanisme-Territoires et Amélioration de l'Habitat	0,29
Paysages-Eau-Biodiversité	5,10
Prévention des risques	0,68
Seine-Normandie	0,22
Infrastructures et services de transports	16,55
Sécurité et éducation routières	0,01
Énergie, climat et après mines	1,17
Commissariat général au développement durable	0,27
Partenariat associatif, action sociale et médecine de prévention	0,29
Fonctionnement courant	1,36
Immobilier : loyers budgétaires et externes	2,87
Immobilier : autres dépenses	1,36
Masse salariale et dépenses de personnel	1,71
<b>Total</b>	<b>31,88</b>



Les ruches installées rue Dufay à Rouen : les premiers pots de miel (Seine-Maritime)

## La DREAL, une administration éco-responsable

La DREAL assure son fonctionnement interne avec une réelle ambition de responsabilité sociétale. Nombre des projets conduits en 2017 par les services « supports » ont répondu à des exigences fortes en matières de développement durable, d'économie circulaire et solidaire.

La structure s'est engagée activement dans la promotion des transports doux pour les déplacements domicile-travail de ses agents. La DREAL a versé ainsi une indemnité kilométrique vélo pour 23 agents cyclistes et participé à la prise en charge des abonnements de transports en commun de 88 agents. Grâce à ces mesures, ce sont près de 21 % des agents de la DREAL qui utilisent quotidiennement des modes de transport à faible impact carbone.

L'équipement de la nouvelle salle de réunion Honfleur et l'aménagement de certains bureaux ont été entièrement réalisés par transfert de mobilier de l'administration centrale vers les sites de Rouen et de Caen.

L'emménagement de l'Agence de Sûreté Nucléaire dans ses nouveaux locaux du site de la Pierre Heuzé, à Caen, a été assuré avec l'appui d'une association de réinsertion sociale.

La DREAL a réaffirmé son attention toute particulière à la préservation de la biodiversité en ville en installant à Rouen, dans ses locaux de la rue Dufay, 3 ruches hébergeant environ 200 000 abeilles. La première récolte a produit 19 pots de miel. La DREAL « fourmille » d'autres projets notamment pour installer des nichoirs à oiseaux et des hôtels à insectes sur ses différents sites.



# Le management de la qualité et de l'environnement

## Sur le chemin de la qualité

La démarche de management de la qualité et de l'environnement, basée sur le principe d'amélioration continue, est un outil structurant pour le pilotage de la DREAL Normandie. Les 4 objectifs de la politique qualité environnement de la DREAL sont les suivants :

- mettre en place une organisation adaptée et connue de tous pour bien fonctionner,
- apporter des services de qualité en garantissant l'égalité de traitement et en conservant la proximité au territoire,
- porter de l'attention aux agents, aux cadres et veiller au bien-être des équipes,
- poursuivre nos initiatives en

matière de responsabilité sociétale et de maîtrise de notre empreinte environnementale.

Afin de mieux comprendre les attentes de nos usagers, la DREAL met à disposition, depuis 2016, un baromètre externe, accessible depuis la page d'accueil de son site internet. Cette enquête en ligne permet de recueillir les remarques et suggestions des usagers. La seconde édition de ce baromètre, lancée par mél auprès d'environ 1 800 des parties intéressées, est en ligne depuis octobre 2017 et permettra de comparer la perception de la DREAL par ses parties intéressées, qu'elles se situent à l'amont ou à l'aval des missions de la DREAL, aux

résultats très encourageants de l'enquête menée en 2016 avec une perception globale de la DREAL Normandie à 7,2/10.

Sur la base des enjeux du territoire, et en complément des données issues de ce baromètre externe, le système de management de la qualité et de l'environnement a été finalisé au premier semestre 2017. Il couvre l'ensemble des activités de la DREAL Normandie et répond aux exigences des normes ISO 9001 et ISO 14001 dans leur version 2015, ce qui a valu une double certification à la DREAL en juillet 2017. La DREAL Normandie est la première DREAL fusionnée à être ainsi certifiée.



La DREAL est aussi toujours très attentive à l'accueil de ses usagers et elle travaille à la mise en œuvre des engagements du référentiel Marianne : cette année 2017 est consacrée à l'entrée dans la démarche de l'unité départementale du Calvados, qui rejoint ainsi les unités départementales de l'Eure, du Havre, de la Manche et de Rouen Dieppe, déjà labellisées. Cet investissement vise à un élargissement de notre labellisation à cette cinquième unité départementale lors du prochain audit externe début 2018. Enfin, les nouveaux usages liés au développement du numérique invitent la DREAL à revoir ses façons de faire : elle y travaille quotidiennement, afin de répondre toujours au mieux aux attentes de ses usagers et de ses agents.

### La responsabilité sociétale de la DREAL

La DREAL Normandie est particulièrement attentive :

- à l'égalité des chances femmes/hommes et à la promotion de la parité,
- à la promotion de l'ascenseur social, avec notamment l'aide à la préparation aux concours et l'appui à la préparation aux oraux,
- à la contribution à une meilleure intégration des personnes en situation de handicap ou des personnes fragilisées,
- à l'insertion sociale au sens des clauses sociales dans les marchés publics que nous passons.



## L'éco-responsabilité

La démarche d'éco-responsabilité déployée à la DREAL Normandie vise à favoriser et promouvoir un fonctionnement plus respectueux de l'environnement, et s'articule notamment autour des objectifs suivants :

- réduire les consommations de matières premières et d'énergie : le contrat de performance énergétique mis en place sur le site de la rue Dufay a permis, depuis 2012, 14 % d'économie d'énergie par an par rapport à la consommation de référence, avec prise en compte du climat ;
- réduire les émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques liées au transport : le passage en format Normandie a nécessité davantage de déplacements, mais des actions sur le covoiturage professionnel et l'utilisation des transports en commun sont mises en œuvre, ainsi que le déploiement de solutions alternatives aux déplacements tels que le déploiement de salles supplémentaires de visio-conférence ou la visio-conférence

- accessible à l'ensemble des agents ;
- mieux valoriser les déchets : des conventions sont signées avec des établissements scolaires permettant de donner une seconde vie aux ordinateurs. De nouvelles possibilités de tri ont été ouvertes aux agents de la cité administrative de Rouen en 2017 ;
- développer l'écoresponsabilité de chacune et de chacun, au travail comme à la maison ;
- accroître la part des achats écoresponsables : des engagements ont été pris au niveau national, dans le cadre du plan ministériel administration exemplaire 2016-2020, afin d'augmenter la part globale des achats écoresponsables des services des Ministères de la Transition Écologique et Solidaire et de la Cohésion des Territoires ;
- être en conformité réglementaire.

L'année 2017 a été consacrée à la refonte du programme de management environnemental et l'adaptation du plan d'actions au nouveau périmètre de la Normandie.

Ces efforts ont été récompensés par la certification de la DREAL Normandie au titre de la norme ISO 14001 dans sa version 2015 en juillet 2017.



### La communication

La Mission Communication (MICOM) a reconduit, en 2017, l'organisation de la cérémonie des vœux, des deux séminaires des cadres et de l'assemblée générale du personnel afin de promouvoir, en interne, le sentiment d'appartenance à la DREAL. Elle a également organisé, le 2 février 2017, le 1<sup>er</sup> séminaire Transformation numérique de la DREAL.

Élément incontournable de la communication interne, la lettre interne paraît cinq fois par an et les Jeudis et Vendredis de la DREAL (JDD/VDD), sont des réunions d'informations mensuelles qui mettent en valeur les thématiques de la DREAL.

La Mission Communication intervient également auprès des services métiers afin de les accompagner dans la réalisation d'événementiels.

Fait nouveau en 2017, la MICOM peut réaliser des films en assurant les prises de vues et le montage vidéo.

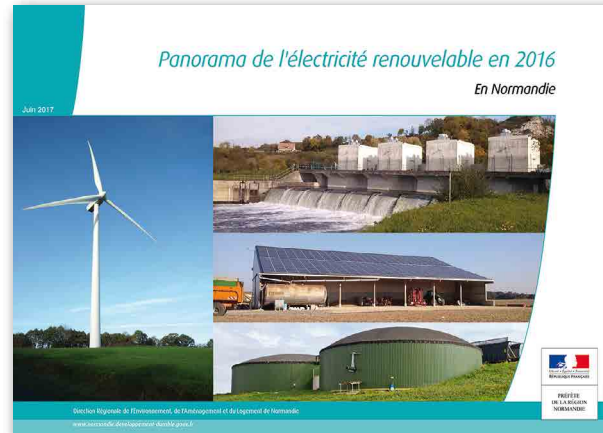
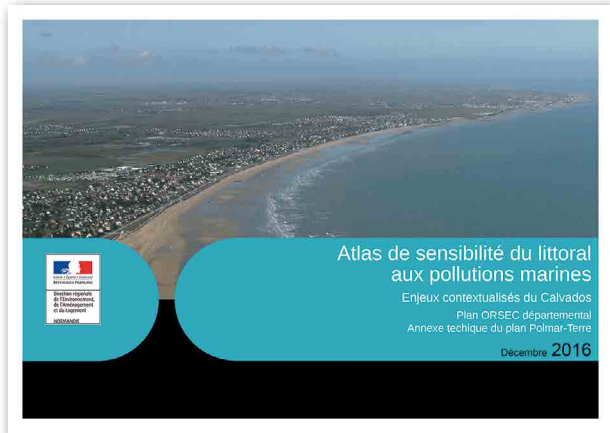
Les infographistes de la MICOM conçoivent l'ensemble des documents et publications du service.

Fenêtre externe, le site internet fait l'objet de grandes attentions tout comme l'intranet qui permet à tout agent de trouver les informations qui le concerne.





# Les publications



## Quelques chiffres

Statistiques du site internet :

**159 321** visites

**510 360** pages vues

[www.normandie.developpement-durable.gouv.fr/](http://www.normandie.developpement-durable.gouv.fr/)

## Les politiques du logement en Normandie

Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (CRHH)

### Rapport d'activité 2016

PRÉFETS DE LA RÉGION NORMANDE

## L'intermodalité vélo-train en Normandie

Juin 2017

Les composantes d'intermodalité se développent largement ces dernières années en raison, notamment, des difficultés d'accès et de stationnement automobile dans les centres-villes. L'usage individuel de la voiture induit des coûts pesant de façon croissante sur le budget des ménages. Au-delà du bénéfice individuel pour l'usager, les mobilités durables pour les transports de quottiers sont parties prenantes des politiques actuelles de l'environnement et de la santé publique.

Patrick BERG  
Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Normandie

LES ÉLÉMENTS MIS À DISPOSITION :

- Connaissances**
  - Atlas national de l'intermodalité vélo-train sous forme de « fiches gares »
  - Banque d'adresses actualisées des maillages du potentiel d'intermodalité pour l'ensemble des gares (état en 2012)
  - Reportage photo géolocalisée pour 20 gares
- Guide pratique**
  - Recommandations générales
  - Recommandations locales et exemples de plans d'actions chiffrés

Ministère de la Transition Écologique et Solidaire

## La construction neuve en Normandie, en 2016

### L'optimisme est au rendez-vous

Juin 2017

En 2016, les projets de construction se sont multipliés en Normandie, tant de logements neufs de locaux professionnels, sur le terrain, les entreprises devraient bientôt démontrer les chantiers dans les permis qui ont été accordés. La construction de locaux dans le marché connaît un net regain d'activité. La croissance des autorisations de construire motive surtout à l'optimisme. L'activité de construction de logements est étonnamme en ville de Seine et dans les zones urbaines de Rouen et de Caen.

**Édito**

2016 fut la deuxième année d'application de la loi visant à favoriser l'investissement local grâce à une décentralisation des permis d'investir. En 2015, on en avait essaié les premiers effets par un rebond des demandes de permis de construire.

En 2016, l'impact est bien plus conséquent puisque les autorisations de construire augmentent deux fois plus qu'en 2015. Le nombre de révisés en chantier est stable pour la première fois depuis 2011.

Cette fois-ci, tous les départements sont concernés, de la Manche (r 93) à la Seine-Maritime (r 22) ! Mais la Manche est le seul département où les mises en chantier augmentent : depuis qu'en 2012, il en soit de même pour les quatre départements normands.

Patrick BERG  
Directeur régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Normandie

PRÉFETS DE LA RÉGION NORMANDE

MEMO ADR

*Expédier en conformité des déchets d'activités de soins à risques infectieux*

Préfecture de la Région Normandie  
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Normandie  
www.normandie.developpement-durable.gouv.fr

**Le PPRN**  
Le Plan de Prévention des Risques Naturels

Document réglementaire élaboré sous l'autorité du préfet de département, le plan de prévention des risques naturels vise à définir les zones exposées aux risques. Le PPRN ne constitue ni un programme d'aménagement, ni un programme de travaux. Il réglemente l'aménagement et l'usage du sol pour protéger les personnes, les biens et l'environnement. Il peut prescrire des travaux pour réduire l'exposition aux risques.

Préfecture de la Région Normandie  
Ministère de la Région Normandie  
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Normandie  
www.normandie.developpement-durable.gouv.fr

**Produits à usage phytopharmaceutique, quelles utilisations ?**

**ÉCOPHYTO**  
RÉDUIRE ET AMÉLIORER L'UTILISATION DES PHYTOS

Protégeons notre environnement et notre santé

Passage au zéro phyto

Une réglementation qui évolue à partir de 2017

La loi prévoit :

- pour les collectivités, l'État, et les établissements publics, une interdiction d'utilisation des produits phytopharmaceutiques(\*) depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017.
- pour les particuliers, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, une interdiction à la vente, détention et utilisation des produits phytopharmaceutiques(\*).

Ces produits ne sont plus en vente libre depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

(\*): à l'exception des produits de biocontrôle, utilisables en Agriculture Biologique (AB), à faible risque, et substances de base.

Préfecture de la Région Normandie

L'édition septembre 2017

**Guide de repérage et du signalement des situations d'habitat dégradé**

Non-Décoré / Manquement à la salubrité générale des habitations / Insalubrité des habitations / Bâtiments menaçant ruine, prévention du péril / Accessibilité au planché, lutte contre le saturnisme infantile / Accumulation de déchets dans un logement privé

Préfecture de la Région Normandie

Édition 2017

Observatoire Social des Transports

**OST**  
Normandie

Tableau de bord normand

Mai 2017

Préfecture de la Région Normandie  
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Normandie  
www.normandie.developpement-durable.gouv.fr

**Financement de la nouvelle compétence GEMAPI<sup>1</sup>**

Quel financement ?

Le financement des missions GEMAPI peut être assuré directement sur le budget général des Établissements Publics de Coopération Intercommunale à Fiscalité Propre (EPCI-FCP).

Il est également possible de mettre en place une taxe facultative, plafonnée et dédiée uniquement à la compétence GEMAPI :

- sur les EPCI-FCP
- avant le 1<sup>er</sup> octobre de l'année N pour l'année N+1
- d'un montant au plus égal au total prévisionnel des charges liées à la GEMAPI
- plafonnée : son produit annuel total ne peut pas dépasser un montant équivalent à 40€/habitant du TEPCL.

Les deux modes de financement peuvent être combinés.

1) Article des Offres Régionales de Prévention des Inondations.  
\* Source : voir l'annexe de la DREAL (in de France (http://normandie.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/fin\_gemapi.pdf))

Préfecture de la Région Normandie  
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Normandie  
www.normandie.developpement-durable.gouv.fr

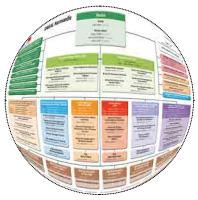
DREAL Normandie

**La sécurité routière en Normandie**

Bilan annuel 2016

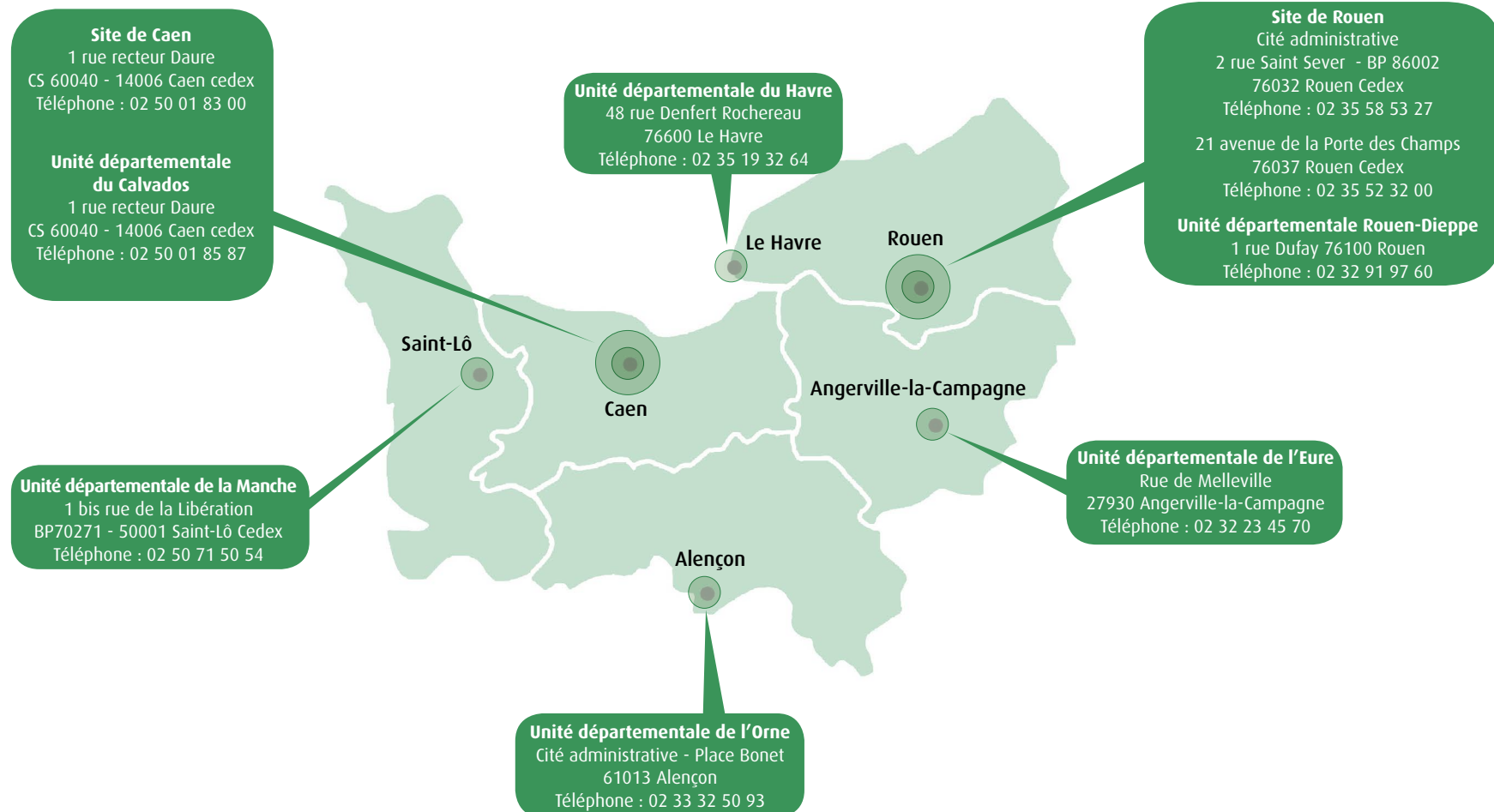
Novembre 2017

Préfecture de la Région Normandie  
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Normandie  
www.normandie.developpement-durable.gouv.fr



# La localisation de nos implantations et l'organigramme

## Coordonnées de nos sites



- Directeur de projet « Appui aux projets économiques majeurs »**  
Benoît HAUCHECORNE - 02 50 01 82 01
- Chargée de mission Vallée de la Seine**  
Geneviève QUEMENEUR - 02 50 01 83 04
- Mission Communication**  
CM : Yves ANGELLA - 02 50 01 82 85  
CMA Adj. : Fabienne DIEUSET - 02 35 58 56 44  
Adj. CM : Véronique MARTINS - 02 35 58 54 79
- Mission Qualité Environnement et Appui**  
Emmanuel GOUJON - 02 35 58 53 23
- Expert multimodalités**  
Jean-Pierre SAINT-ÉLOI - 02 35 58 53 05
- Ligne Nouvelle Paris-Normandie**  
Jean-Louis JOUVET - 02 50 01 83 25
- Responsable Sécurité Défense**  
Franck INVERNIZZI - 02 35 58 53 11
- Conseillère Sécurité Prévention**  
Stéphanie MACÉ - 02 35 52 86 30

## Direction

**Directeur**  
Patrick BERG - 02 35 58 54 62

**Directeurs adjoints**  
Philippe PERRAIS - 02 35 58 52 79  
Florence CASTEL - 02 35 58 55 97  
Bernard MEYZIE - 02 50 01 83 02

### Service du Pilotage Régional (SPR)

CS : Jean-Pierre BRASSELET - 02 35 58 54 35

<b>Bureau de l'Appui au Pilotage Régional</b> Edith NUGUES - 02 35 58 56 23	<b>Bureau Régional du Service Social</b> Vanina HUGUET - 02 35 58 54 88
<b>Pôle Régional du Développement des Compétences</b> Corinne FÉCAMP - 02 35 58 54 47	<b>Bureau Régional de la Prévention Médicale</b> Catherine ABIVEN - 02 50 01 82 19 Valentine DELELIS - 02 35 58 53 28
<b>Pôle Support Intégré de la Gestion Administrative et de la Paye</b> Jocelyn DUBUC - 02 50 01 82 05	

### Secrétariat Général (SG)

SG : Franck INVERNIZZI - 02 35 58 55 11  
SG Adj. : Marie-Pascale THIEBAUT - 02 50 01 82 02  
Adj. SG : Manuella BELLOUARD -

<b>Mission Affaires Juridiques</b> Véronique PERCHE - 02 35 58 53 39	<b>Bureau de la Logistique et de l'Immobilier</b> Véronique FERRETTI - 02 35 58 53 74
<b>Bureau des Ressources Humaines</b> Frédérique AMY - 02 35 58 54 44	<b>Bureau des Technologies de l'Information</b> Thierry RÉZEAU - 02 35 58 54 67
<b>Bureau des Finances et des Marchés Publics</b> André BOYER - 02 50 01 82 20	<b>Bureau de la Documentation et des Archives</b> Olivier LEFEVRE - 02 35 58 54 61

- ASN - DT**  
Hélène HERON - 02 50 01 85 01
- CPCM rattaché à la DRAAF**
- Chargés de Mission SGAR**  
Geneviève QUEMENEUR - 02 31 30 63 85  
Sébastien MOUNIER - 02 35 58 55 73  
Séverine RENARD - 02 50 01 65 68
- Mission Mont Saint-Michel**  
Séverine RENARD - 02 50 01 65 68
- Mission Estuaire de la Seine**  
Guylain THÉON - 02 76 00 07 31
- Contractualisations CPER/CIPIER**  
Sébastien MOUNIER - 02 35 58 55 73
- Vallée de la Seine**  
Geneviève QUEMENEUR - 02 31 30 63 85
- Intégration Environnementale**  
Nicolas PUCHALSKI - 02 50 01 84 00

### Service du Management de la Connaissance et de l'Appui aux Projets (SMCAP)

CS : Christine BORDIER - 02 50 01 83 10  
CS Adj. : Sébastien MOUNIER - 02 35 58 55 73  
Adj. CS : Mallorie HUGUET - 02 35 58 65 04  
Adj. CS : Thomas GERGAUD - 02 50 01 83 15

**Bureau de l'Information Géographique**  
Jérôme POTEL - 02 50 01 83 20

**Bureau de l'Observation et des Statistiques**  
Bruno DARDAILLON - 02 50 01 83 80

**Bureau des Archives et de la Documentation**  
Karine CARPENTIER-HAUGMARD - 02 50 01 82 60

### Service Énergie Climat Logement Aménagement Durable (SECLAD)

CS : ..... - 02 32 18 97 31  
CS Adj. : Philippe SURVILLE - 02 50 01 84 35  
Adj. CS : Florence MONROUX - 02 32 18 97 20

**Bureau Logement Construction**  
Lionel HERMANGE - 02 35 58 53 04

**Bureau de l'Aménagement et du Développement Durable**  
Hélène BUHOT - 02 76 01 63 00

**Bureau Climat Air Énergie**  
Cyrille GACHIGNAT - 02 50 01 84 55

**Bureau Paysages et Sites**  
Philippe SURVILLE - 02 50 01 84 35

**Pôle Budgétaire et Financier**  
Christian LE NORMAND - 02 50 01 83 64

### Service Ressources Naturelles (SRN)

CS : Olga LEFEVRE-PESTEL - 02 50 01 84 11  
CS Adj. : Aurélie MONNEZ - 02 76 00 07 01  
Adj. CS : Catherine FAUBERT - 02 76 00 07 02

**Bureau de l'Eau et des Milieux Aquatiques**  
Charles VALLET - 02 76 00 07 11

**Bureau de l'Hydrologie, de l'Hydrométrie et de la Prévision des Crues**  
Stéphane PINEY - 02 32 81 16 45

**Bureau de la Biodiversité et des Espaces Naturels**  
Denis RUNGETTE - 02 50 01 84 41

### Service Risques (SRI)

CS : Adrien BRESSON - 02 35 52 32 30  
CS Adj. : Olivier LAGNEAUX - 02 50 01 84 70

**Bureau des Risques Technologiques Accidentels**  
Isabelle FREBOURG - 02 50 01 84 75

**Bureau des Risques Technologiques Chroniques**  
Daniel BABEL - 02 35 52 32 58

**Bureau des Risques Naturels**  
Nathalie DESRUELLES - 02 50 01 84 90

### Service Sécurité des Transports et des Véhicules (SSTV)

CS : Stéphane DOUCHET - 02 35 58 55 03  
CS Adj. : Hélène MACH - 02 50 01 83 35

**Bureau Homologation et Contrôle des Véhicules**  
Frédéric DECHAMPS - 02 35 58 53 11

**Bureau Gestion des Entreprises de Transport Routier**  
Jean-Marc SARTHOU - 02 35 58 55 33

**Bureau Contrôle des Transports**  
Serge BLANDIN - 02 50 01 83 40

### Service Mobilités et Infrastructures (SMI)

CS : Jean-Louis JOUVET - 02 35 58 52 93  
Adj. CS : Jean-Pierre SAINT-ÉLOI - 02 35 58 53 05  
Adj. CS : ..... - 02 35 58 52 92

**Mission Expertise**  
Laetitia HOVART - 02 35 58 65 03

**Pôle Mobilités**  
Samuel MALBET - 02 35 58 65 09

**Division Multimodalités**  
Jean-Pierre SAINT-ÉLOI - 02 35 58 53 05

**Division Maîtrise d'Ouvrage Projets Routiers**  
..... - 02 35 58 52 92

**Pôle Gestion Financière, Procédures, Méthodes**  
Alexandre AVEZOU - 02 35 58 56 55

#### Pôle Études et Transversalité

#### Pôle Évaluation Environnementale

Nicolas PUCHALSKI - 02 50 01 84 00

#### Pôle Mer et Littoral

Laurent DUMONT - 02 50 01 82 80

#### Pôle Après Mines Ouest

Dominique LEROY - 02 50 01 84 80

#### Pôle Transport et Sécurité Routière

#### Unité Départementale Rouen - Dieppe (UDRD)

Christophe HUART - 02 32 91 97 61

**Inspection des Installations Classées Contrôle Technique des Véhicules**

#### Unité Départementale Le Havre (UDLH)

Stéphane MICHEL - 02 35 19 32 70

**Inspection des Installations Classées**

#### Unité Départementale de l'Eure (UDE)

Julien VILCOT - 02 32 23 45 87

**Inspection des Installations Classées**

#### Unité Départementale du Calvados (UDC)

Hubert SIMON - 02 50 01 85 50

**Inspection des Installations Classées**

#### Unité Départementale de la Manche (UDM)

Jean-Pierre ROPTIN - 02 50 71 50 50

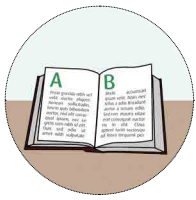
**Inspection des Installations Classées**

#### Unité Départementale de l'Orne (UDO)

Armelle CONNÉSSON - 02 33 32 50 89

**Inspection des Installations Classées**

CS : Chef(fe) de Service    CSAJ. : Chef(fe) de Service Adjoint(e)    Adj. CS : Adjoint(e) au Chef(fe) de Service    CM : Chef(fe) de Mission    CMAJ. : Chef(fe) de Mission Adjoint(e)    Adj. CM : Adjoint(e) au Chef(fe) de Mission    SG : Secrétaire Général    SGAdj. : Secrétaire Général Adjoint



# Glossaire

<b>Ademe</b>	Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie	<b>CREC</b>	Comité Régional de l'Économie Circulaire
<b>ADN</b>	Acide désoxyribonucléique	<b>CSS</b>	Commissions de Suivi de Sites
<b>Anah</b>	Agence nationale de l'habitat	<b>CSSPP</b>	Commission Supérieure des Sites, Perspectives et Paysages
<b>ARE</b>	Agence Régionale de l'Environnement	<b>CUS</b>	Convention d'Utilité Sociale
<b>BBC</b>	Bâtiment Basse Consommation	<b>CVRH</b>	Centre de Valorisation des Ressources Humaines
<b>BFMP</b>	Bureau des Finances et des Marchés Publics	<b>DCE</b>	Directive Cadre sur l'Eau
<b>BHNS</b>	Bus à Haut Niveau de Service	<b>DDT</b>	Direction Départementale des Territoires
<b>BTI</b>	Bureau des Technologies de l'Information	<b>DDTM</b>	Direction Départementale des Territoires et de la Mer
<b>BTP</b>	Bâtiment et Travaux Publics	<b>DGALN</b>	Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature
<b>CCI</b>	Chambre de Commerce et d'Industrie	<b>DGPR</b>	Direction Générale de la Prévention des Risques
<b>CHAL</b>	Commission Spécialisée Hébergement et Accès au Logement	<b>DIRECCTE</b>	Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi
<b>CEREMA</b>	Centre d'Etudes et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement	<b>DIRM</b>	Directions Interrégionales de la Mer
<b>CHSCT</b>	Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail	<b>DIRNO</b>	Direction Interdépartementale des Routes Nord-Ouest
<b>CIADT</b>	Comité Interministériel d'Aménagement et de Développement du Territoire	<b>DRAC</b>	Direction Régionale des Affaires Culturelles
<b>CIC</b>	Contrôle Interne Comptable	<b>DRAAF</b>	Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
<b>CIR</b>	Compte Individuel Retraite	<b>DRDJSCS</b>	Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale
<b>CITES</b>	Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction	<b>DREAL</b>	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
<b>CODAF</b>	Comités opérationnels départementaux anti-fraude	<b>eCoVeR</b>	élaboration d'une Communauté de Veille Régionale
<b>COFRAC</b>	Comité français d'accréditation	<b>EEDD</b>	Education à l'Environnement et au Développement Durable
<b>COFIL</b>	Comité de pilotage	<b>EPCI</b>	Etablissements Publics de Coopération Intercommunale
<b>CPER</b>	Contrat de Plan État-Région	<b>EPFN</b>	Etablissement Public Foncier de Normandie
<b>CPF</b>	Compte Personnel de Formation	<b>FAB</b>	France-Aurigny-Grande Bretagne
<b>APIER</b>	Contrat de Plan Interrégional État-Région	<b>FART</b>	Fonds d'Aides à la Rénovation Thermique
<b>CRB</b>	Comités Régionaux de la Biodiversité	<b>GEMAPI</b>	Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations
<b>CRCAS</b>	Commission Régionale de Concertation de l'Action Sociale	<b>GIP</b>	Groupement d'Intérêt Public
<b>CSRPN</b>	Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel	<b>GPRH</b>	Gestion Prévisionnelle des Ressources Humaines
		<b>GRDF</b>	Gaz Réseau Distribution France

<b>ICE</b>	Indicateurs de la Consommation d'Espace	<b>PPCR</b>	Parcours Professionnel, Carrières et Rémunérations
<b>ICPE</b>	Installation Classée pour la Protection de l'Environnement	<b>PPRI</b>	Plan de Prévention des Risques d'inondation
<b>IED</b>	Industrial Emission Directive	<b>PPRL</b>	Plan de Prévention des Risques Littoraux
<b>IFA2</b>	Interconnexion électrique sous-marine et souterraine entre la France et l'Angleterre	<b>PPRT</b>	Plans de Prévention des Risques Technologiques
<b>IGC</b>	Infrastructure de Gestion de Clés	<b>PSI-GA Paye</b>	Pôle Support Intégré de la Gestion Administrative et de la Paye
<b>INPN</b>	Inventaire National du Patrimoine Naturel	<b>PTNB</b>	Plan Transition Numérique dans le Bâtiment
<b>INSEE</b>	Institut national de la statistique et des études économiques	<b>RBOP</b>	Responsable de Budget Opérationnel de Programme
<b>IOTA</b>	Installations, Ouvrages, Travaux et Activités	<b>RCM</b>	Rétablissement du Caractère Maritime
<b>IRSTEA</b>	Institut National de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture	<b>REACH</b>	Enregistrement, évaluation et autorisation des substances chimiques
<b>ISO</b>	Organisation internationale de normalisation	<b>RÉGAL</b>	Réseau pour Éviter le Gaspillage ALimentaire
<b>Loi ALUR</b>	Loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové	<b>RH</b>	Ressources Humaines
<b>LOM</b>	Loi d'Orientation des Mobilités	<b>RVSL</b>	Rouen Vallée de Seine Logistique
<b>MAA</b>	Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation	<b>SCHAPI</b>	Service central d'hydrométéorologie et d'appui à la prévision des inondations
<b>MAPTAM</b>	Modernisation de l'Action Publique et d'Affirmation des Métropoles (Loi)	<b>SCoT</b>	Schéma de cohérence territoriale
<b>MEEM</b>	Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer	<b>SGAR</b>	Secrétariat Général pour les Affaires Régionales
<b>MI</b>	Ministère de l'Intérieur	<b>SHEMA</b>	Société Hérouvillaise d'Économie Mixte pour l'Aménagement
<b>MLHD</b>	Ministère du Logement et de l'Habitat Durable	<b>SIG</b>	Système d'Information Géographique
<b>MNHN</b>	Muséum national d'histoire naturelle	<b>SIS</b>	Secteurs d'Information sur les Sols
<b>MRAe</b>	Mission Régionale de l'Autorité environnementale	<b>SLGRI</b>	Stratégie Locale de Gestion du Risque inondation
<b>ODD</b>	Objectifs du Développement Durable	<b>SMBVAS</b>	Syndicat Mixte du Bassin Versant Austreberthe Saffimbec
<b>ONDE</b>	Observatoire Normand des Déplacements	<b>SNCF</b>	Société nationale des chemins de fer français
<b>ORECAN</b>	Observatoire Régional Énergie Climat Air de Normandie	<b>SPPPI</b>	Secrétariat Permanent pou la Prévention des Pollutions Industrielles
<b>PAC</b>	Porter à connaissance	<b>SRADDET</b>	Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires
<b>PACTE</b>	Programme d'Action pour la qualité de la Construction et la Transition Energétique	<b>SRCAE</b>	Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Energie
<b>PAPI</b>	Programme d'Action de Prévention contre les Inondations	<b>SRCE</b>	Schéma Régional de Cohérence Écologique
<b>PCAET</b>	Plan Climat Air-Énergie Territorial	<b>TECV</b>	Transition Énergétique pour la Croissance Verte
<b>PGSSI</b>	Politique Générale de Sécurité des Systèmes d'Information	<b>TEPCV</b>	Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte
<b>PLU</b>	Plan Local d'Urbanisme	<b>Unesco</b>	<i>United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization</i> Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture
<b>PLUi</b>	Plan Local d'Urbanisme intercommunal	<b>ZCR</b>	Zone à Circulation Restreinte
<b>PNR</b>	Parc Naturel Régional	<b>ZGE</b>	Zone de Gouvernance des Emplois
<b>PPA</b>	Plan de Protection de l'Atmosphère		

**Ministère de la Transition Écologique et solidaire**  
**Ministère de la Cohésion des territoires**

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Normandie

Cité administrative Saint-Sever - BP 86002

76032 Rouen cedex

Tél. : 02 35 58 53 27

[dreal-normandie@developpement-durable.gouv.fr](mailto:dreal-normandie@developpement-durable.gouv.fr)

[www.normandie.developpement-durable.gouv.fr](http://www.normandie.developpement-durable.gouv.fr)